Montréal vendredi 7 janvier 2005 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 76 50 pages 4 cahiers Ciel variable, Max. -8 Min. -10 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

MIKE VANDERJAGT

FOOTBALL
UN CANADIEN CHEZ LES COLTS
SPORTS PAGES **2** ET **3**

SKI ALPIN
MÉLANIE TURGEON MET FIN À SA SAISON
SPORTS PAGE **4**

Tsunamis États et organisations s'engagent à travailler ensemble

COURSE CONTRE LA MONTRE

AP, AFP et PC

JAKARTA – Dans leur déclaration finale, les dirigeants des pays et organisations participant à la conférence extraordinaire de Jakarta se sont engagés hier à travailler ensemble pour aider les régions riveraines de l'océan Indien dévastées par les tsunamis du 26 décembre, soulignant qu'ils devaient gagner une course contre la montre afin de secourir les rescapés avant qu'ils ne succombent à des épidémies.

Pendant ce temps, Paul Martin annonçait à Ottawa qu'il se rendra dans une dizaine de jours dans deux des pays ravagés par les tsunamis.

›Voir **COURSE** en page **A6**

SINISTRÉS D'ASIE

Souffrance et compassion, pages A2 et A3
L'adoption n'est pas souhaitable, page A3

PHOTO YVES HERMAN, REUTERS

Guiliano Rondini, infirmier italien de l'hôpital de Pise, donne un biscuit à la petite Tharisi, 14 mois, qui, tout comme sa mère, a reçu des soins dans un hôpital de campagne à Galle, au Sri Lanka.

« Il y a deux cadavres dans notre maison »

KARIM BENESSAIEH
ENVOYÉ SPÉCIAL
EN INDONÉSIE

« J'ai peur. Il y a deux cadavres dans notre maison et il faut aller les sortir de là. Vous ne voulez pas venir avec nous ? »

Sitiramman, jeune fille de 16 ans toute menue et parquée depuis une semaine dans un vaste camp de réfugiés au nord de l'Indonésie, n'arrivait pas à se résoudre hier à accomplir cette tâche peu ragoûtante. On la comprend. Son père Abubaccar et elle, seuls survivants d'une famille qui comptait six membres, cherchaient par tous les moyens à se rendre à leur village, Lampasa Kota, en banlieue de Banda Aceh, détruit par un tsunami. À cet endroit les attend leur maison dévastée, dans laquelle on leur a dit la semaine dernière qu'il y avait les corps de deux étrangers.

Sitiramman explique en anglais et en arabe, deux langues qu'elle maîtrise honnêtement, qu'il faut « absolument nettoyer la maison ». Impossible, au-delà de cette réponse, de comprendre pourquoi elle ne laisse pas cette tâche aux militaires qui s'activent depuis plus d'une semaine dans le secteur.

›Voir **CADAVRES** en page **A4**

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Une chance que ce ne sont pas les décideurs du CHUM qui nous traitent aux Urgences. « On va vous examiner dans la salle 1. Ah non, dans la salle 2. Non, dans la salle 3. Ah non, dans la salle 4. Ah pis non, dans la salle 1... »

L'élection de Bush contestée au Congrès

ALEXANDRE SIROIS
À WASHINGTON

Des parlementaires démocrates ont hier fait un pied de nez à George W. Bush en s'opposant à la confirmation officielle de sa victoire électorale et en forçant un débat sur les irrégularités constatées en Ohio.

La fronde des démocrates aura simplement eu pour effet de repousser de quelques heures la proclamation du triomphe du président sur John Kerry. La contestation a néanmoins été fort remarquée puisqu'il s'agissait uniquement du second événement de ce type depuis 1877 à Washington.

Traditionnellement, les membres du Congrès se réunissent pour valider les résultats de l'élection à voix haute, État par État, une opération relativement brève. Or, hier, une parlementaire de l'Ohio a bloqué ce processus en refusant que les votes de son État soient accordés comme prévu à Bush.

« C'est au nom de millions d'Américains qui estiment notre processus démocratique et le droit de vote et y croient que je mets cette objection de l'avant aujourd'hui », a expliqué Stephanie Tubbs Jones, membre de la Chambre des représentants.

Cette Afro-Américaine a dit croire qu'il s'agissait de la seule façon de placer sous les projecteurs les problèmes de nombreux électeurs de l'Ohio « qui, pour des raisons variées, ont vu leur droit de vote nié ».

« Cette objection ne prend pas racine dans l'espoir de renverser la victoire du président, c'est une occasion nécessaire, opportune et appropriée d'examiner et de corriger le processus le plus précieux de notre démocratie », a précisé Mme Tubbs Jones.

›Voir **ÉLECTION** en page **A6**

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bandes dessinées	ARTS 4
Bridge	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 10 et 11
Feuilleton	ARTS 4
Forum	A 12 et 13
Horaire cinémas	ARTS 10 et 11
Horaire télévision	ARTS 6
Loteries	A 10
Mots croisés	ARTS 4 et SPORTS 8
Mot mystère	ARTS 4
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 9 et AFFAIRES 2

Météo
Ciel variable, maximum -8, minimum -10, plus de détails en page SPORTS 12

6 21924 98765 1

Cocktail mortel

Un adolescent meurt après avoir mélangé du cannabis à un puissant analgésique

ÉLISABETH FLEURY
LE SOLEIL

Un adolescent de 14 ans est mort et un autre est toujours hospitalisé après qu'ils eurent mélangé cannabis et Fentanyl transdermique (Duragesic), analgésique plus puissant que la morphine, au cours d'une fête qui s'est déroulée la veille du jour de l'An dans une résidence de Lévis, en face de Québec.

Quatre adolescents étaient présents à cette fête, qui a débuté le 30 décembre. Selon l'agent François Bisson, porte-parole de la police de Lévis, les jeunes auraient consommé du cannabis dans la soirée. «C'était une soirée tranquille au cours de laquelle les jeunes regardaient la télévision», a précisé l'agent Bisson.

Le lendemain, ils ont continué à consommer du cannabis, mais deux d'entre eux ont mélangé la drogue au Fentanyl, anagésique qui se trouvait dans la pharmacie de la maison. Vendu sur ordonnance, le Fentanyl était utilisé par un des parents. Ces derniers étaient absents au moment du drame, mais savaient qu'une fête se déroulait chez eux.

›Voir **COCKTAIL** en page **A10**

ENFIN DE LA NEIGE
PAGE **A5**

Profitez de nos bas tarifs exceptionnels pour la destination de votre choix.
Réservez maintenant, l'offre prend fin le 19 janvier 2005 !
Réservez sur **aircanada.com** et obtenez un mille Aéroplan^MD pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis. Vous pouvez téléphoner à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 5 $ additionnels (taxes en sus).
3282521A

TSUNAMIS COURSE CONTRE LA MONTRE

MALAISIE

Deux vies de sauvées plutôt qu'une seule

Malawati, la jeune Indonésienne de 24 ans qui a passé cinq jours accrochée à un palmier à la dérive dans l'océan Indien, mettra un enfant au monde dans moins de six mois. À son arrivée dans un hôpital malaisien vendredi, elle n'a dit à personne qu'elle était enceinte au moment des tsunamis, certaine d'avoir perdu son bébé. Après une batterie de tests, des médecins lui ont appris la bonne nouvelle : le bébé est vivant. Avant de retourner chez elle dans l'île de Sumatra, elle doit se remettre de morsures de poisson aux jambes et d'une grave insolation. — Source : CNN

SRI LANKA

Le cricket, sport préféré des Sri-Lankais, en deuil

L'horloge du stade international de cricket de Galle, dans le sud du Sri Lanka, s'est arrêtée à 9h26, heure à laquelle une première vague de 10 mètres a jeté un bus, trois camions et quatre bateaux sur le terrain. Le stade, situé sur le littoral de l'océan Indien, a lourdement payé son emplacement exceptionnel. Les 10 filets utilisés par les écoliers et les joueurs pour leurs exercices ont été détruits. Le centre d'entraînement intérieur, le seul du pays, est inutilisable. « C'est comme perdre ma famille. C'est mon premier amour. Je n'ai pas de mots pour décrire ce désastre », raconte une star nationale et ancien joueur de cricket, Jayananda Warnaweera. — Source : AFP

INDE

Une tribu ancestrale toujours en danger

PHOTO AP

Des anthropologues indiens se rendront dans l'archipel d'Andaman et Nicobar situé à 1000 km à l'est de l'Inde continentale (près de l'épicentre du sinistre) pour aller à la rencontre d'une tribu ancestrale qui semble avoir échappé aux tsunamis, mais qui pourrait être en danger à long terme. Les Sentinelese, qui habitent peut-être depuis 60 000 ans l'île de North Sentinel, sont désormais privés de lagune, engloutie par les flots. De plus, leurs pirogues ne sont pas construites pour affronter la haute mer. Des parachutages de vivres « modernes » pourraient perturber leur système biologique, estime un anthropologue qui leur a rendu de nombreuses visites depuis 1986. — Source : AFP

KENYA

Un bébé hippo rescapé du raz-de-marée adopté par une tortue

Un bébé hippopotame, rescapé du tsunami qui a touché les côtes du Kenya le 26 décembre, s'est trouvé une nouvelle « maman » : une tortue géante dans un parc animalier du port de Mombasa, sur l'océan Indien. « C'est incroyable : le petit hippo, qui n'a pas un an, a été adopté par une tortue mâle, qui en a 100. Et la tortue semble très contente de jouer les mères, a dit la responsable du parc, Paula Kahumnu. Après avoir perdu sa mère, l'hippopotame était traumatisé. Il a cherché une nouvelle mère. Heureusement, il a trouvé la tortue et s'est lié d'une relation forte avec elle : ils nagent, mangent et dorment ensemble. » — Source : AFP

TEXTES : CAROLINE TOUZIN

ÉCRIVEZ-NOUS

Racontez-nous de quelle manière vous manifestez votre solidarité aux sinistrés en Asie du Sud-Est. *La Presse* aimerait faire connaître vos histoires. De même, si vous avez un proche qui a survécu en Asie du Sud-Est ou si vous êtes toujours à la recherche d'une personne disparue dans cette région à la suite du sinistre, écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**.

SOUFFRANCE ET COMPASSION

Leurs journées sont infernales, leurs conditions de travail difficiles. Ils doivent soigner des gens qui ont perdu leur toit et amputer des enfants qui ne verront plus leurs parents. Médecins et infirmières volontaires oeuvrant dans le Sud-Est asiatique offrent beaucoup plus que des soins : ils offrent leur épaule aux survivants des tsunamis.

PHOTO ADREES LATIF, REUTERS

Une infirmière tente de consoler une Thaïlandaise qui a cherché en vain des membres de sa famille parmi des milliers de corps entassés dans un temple de Ban Muang, situé à 130 km au nord de Phuket. Plus de 5200 personnes ont perdu la vie en Thaïlande à cause des raz-de-marée meurtriers.

Des pédophiles canadiens en Asie du Sud-Est ?

La GRC garde l'oeil ouvert

MAXIME BERGERON

La Gendarmerie royale du Canada garde l'oeil ouvert pour s'assurer que des pédophiles canadiens n'essaient pas d'aller profiter des dizaines de milliers d'enfants rendus orphelins à la suite des tsunamis qui ont dévasté l'Asie du Sud-Est.

« Si on a des informations sur un Canadien qui s'en va là-bas avec de mauvaises intentions, c'est sûr qu'on va prendre contact avec les autorités locales pour que des actions soient prises sur place », a indiqué hier le caporal Danis Lafond, porte-parole de la GRC.

À l'heure actuelle, la section d'enquête sur les enfants disparus et sur les délinquants sexuels de la GRC, qui scrute de près le Web pour débusquer les pédophiles, n'a pas d'informations indiquant que des Canadiens se seraient rendus dans les pays dévastés expressément pour assouvir de telles pulsions, a souligné M. Lafond. La GRC concentre présentement ses efforts à recueillir le plus de renseignements possible sur les Canadiens encore portés disparus.

Ce sont les trafiquants locaux, plus que les Occidentaux en quête de sexe illégal dans cette région du monde reconnue pour son fort taux de prostitution juvénile, qui risquent de profiter au maximum de la situation, explique Richard Poulin, professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa et auteur du livre *La Mondialisation des industries du sexe*.

Car si, règle générale, les trafiquants achètent les enfants à des villageois pour en faire des esclaves sexuels, ils n'auront pas un sou à débourser dans ce cas-ci, indique M. Poulin. « On se retrouve avec des milliers d'enfants qui n'ont plus aucun lien parental, rien. Les trafiquants vont donc pouvoir les recruter sans payer un cent. Ce sera une opération extrêmement rentable. »

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) veut tout faire pour éviter un tel scénario. Hier, l'organisme a indiqué avoir besoin au plus vite de 144,5 millions de dollars pour aider 1,5 million d'enfants affectés par la tragédie. Plusieurs sont devenus orphelins ou ont été séparés de leurs parents. Cet argent servira notamment à accroître la sécurité et les contrôles dans les camps de réfugiés, a indiqué Simon Ingram, porte-parole de l'UNICEF joint hier à New York.

« C'est une très grande inquiétude, a souligné M. Ingram. On a eu plusieurs rapports, dont certains ont été confirmés, sur la présence et les activités de trafiquants (d'enfants) qui sont sur place pour profiter de la situation. On travaille très fort pour s'assurer que ça ne se produise pas. »

L'UNICEF invite les autres pays dévastés à suivre l'exemple de l'Indonésie, qui a adopté un règlement strict visant à empêcher les jeunes de moins de 16 ans de quitter la province d'Aceh sans leurs parents. L'organisation souhaite aussi qu'on accélère le processus d'identification des survivants, pour permettre aux orphelins de retrouver des membres de leur parenté.

Mercredi, le département d'État américain a de son côté annoncé avoir pris des mesures spéciales pour prévenir tout enlèvement « dans et autour des camps de réfugiés ». Outre les réseaux de prostitution juvénile, on craint aussi que les enfants ainsi enlevés soient vendus sur le marché de l'adoption internationale.

TSUNAMIS COURSE CONTRE LA MONTRE

PHOTO JIMIN LAI, AFP

Un médecin de la Croix-Rouge italienne soigne une femme âgée, dans la ville sri-lankaise de Unawatuna. Comme plus de 500 000 habitants, elle s'est retrouvée sans abri au lendemain de la catastrophe.

PHOTO YVES HERMAN, REUTERS

Un petit garçon d'un mois qui a survécu à la tragédie pleure dans les bras de sa mère, Sarmila. Ils attendent de recevoir des soins médicaux dans un camp de la Croix-Rouge installé dans une école dans la ville portuaire de Galle, au sud du Sri Lanka.

PHOTO CHOO YOUN-KONG, AFP

Une fillette de 7 ans, Delisa, qui a perdu sa mère à cause du raz-de-marée meurtrier qui a déferlé sur l'Indonésie, se fait soigner dans un hôpital de Banda Aceh après avoir été amputée d'une jambe. Les interventions des militaires indonésiens ralentissent l'acheminement de l'aide humanitaire dans cette province.

L'adoption n'est pas souhaitable

NATHAËLLE MORISSETTE

Depuis le début de la catastrophe survenue en Asie du Sud-Est, plusieurs Québécois, désireux de prendre sous leur aile un « orphelin des tsunamis », ont pris d'assaut la ligne téléphonique du Secrétariat à l'adoption internationale du Québec. Mais leur désir de devenir parent ne va pas nécessairement de pair avec le bien de l'enfant, estiment les spécialistes de l'adoption.

Dans la seule journée de mercredi, le Secrétariat à l'adoption internationale a reçu près de 70 appels de la part de Québécois ébranlés par les images d'horreur provenant des régions ravagées par les tsunamis.

Or, parmi les principaux pays touchés, le Sri Lanka et l'Indonésie s'opposent depuis longtemps à l'adoption internationale, en raison de principes édictés par la religion musulmane qui privilégie la prise en charge des enfants par des membres de la famille élargie.

Et si l'on dénombre quelque 300 orphelins en Thaïlande, le recours à l'adoption demeure « la dernière des bonnes solutions », estime le pédiatre Jean-François Chicoine. Grand spécialiste de la question, il a reçu au cours des derniers jours 150 courriels provenant de gens voulant adopter un jeune rescapé de la catastrophe. En 2003, sur 729 enfants adoptés dans la province, 27 seulement provenaient de la Thaïlande.

« Il faut procéder dans l'ordre, dit-il. Il faut voir s'ils (les enfants) ont des parents éloignés dans leur culture, dans leur pays, c'est leur droit. L'adoption est actuellement contre-indiquée, soutient-il. Si on leur enlève leur culture d'origine pour les mettre dans une famille, ils risquent de détester cette nouvelle famille. Aussitôt que vous confondez l'acte d'adoption avec l'acte humanitaire vous avez un échec certain à court, moyen ou à long terme dans la famille adoptive. »

Même son de cloche du côté de Richard Poulin, auteur du livre *La Mondialisation des industries du sexe*. « Ces gens-là sont sortis de leur milieu, sont déjà traumatisés et doivent s'adapter à une famille nouvelle, dans un contexte nouveau, une culture nouvelle. À force de traumatiser les gens, on va finir par les tuer. »

Le recours à l'adoption demeure « la dernière des bonnes solutions »

Dans cette optique, le gouvernement du Québec est clair : il n'a pas l'intention d'assouplir les règles de procédure de l'adoption. La raison? En vertu des règles de la communauté internationale, tout doit être fait pour que l'enfant demeure dans son pays d'origine afin de faciliter son développement, explique Dominique Breton, porte-parole au ministère de la Santé. « Il peut se passer des mois sinon une année ou deux avant que la situation de l'enfant soit clarifiée et que l'on retrouve ses parents ou de la famille éloignée », explique-t-elle.

Le trafic d'enfants

En plus, l'adoption internationale est un vrai « pactole » pour les trafiquants d'enfants, estime Richard Poulin. « L'enfer est pavé de bonnes intentions ! lance-t-il. Le grand problème de l'adoption internationale, c'est qu'on profite de la misère humaine et ça crée un vaste trafic d'enfants pour des raisons humanitaires à l'échelle mondiale. » Les réseaux de prostitution sont sans doute le plus grand danger qui guette ces enfants, croit-il. S'il ne remet pas en question la générosité des gens qui souhaitent accueillir à la maison un « orphelin du tsunami », M. Poulin est convaincu que l'adoption ne rend pas service à ces enfants.

Le Dr Chicoine abonde dans son sens. « L'adoption est une porte ouverte vers les trafiquants. » C'est pourquoi il croit que s'ils demeurent dans leur pays d'origine, ces enfants ne sont pas nécessairement destinés à vivre un enfer, même s'ils ont perdu leurs parents. Selon lui, la plupart des pays dévastés sauront vite s'organiser afin de prendre soin de leur jeune génération. « La Thaïlande a des orphelinats spectaculaires qui sont bien plus beaux que nos institutions pour les handicapés et les personnes âgées, souligne-t-il. Il ne faut pas priver un pays de ses enfants alors que les adultes sont déjà morts. »

Il rappelle également que les gens sont souvent pris d'un élan de générosité de ce genre lorsque survient une catastrophe et c'est pourquoi ils veulent adopter à tout prix. « Il ne faut pas confondre l'adoption, qui est une solution individuelle, pour un enfant et l'abandon d'enfants, qui mérite une solution collective. »

TSUNAMIS COURSE CONTRE LA MONTRE

PHOTO LUKE HENDRY, PRESSE CANADIENNE

Un militaire de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe des forces armées canadiennes de Trenton, en Ontario, surveille le chargement du premier des quatre avions destinés à l'Asie du Sud-Est. La DART transporte notamment des centaines de palettes d'eau embouteillée, des véhicules de transport et des fournitures médicales pour venir en aide aux sinistrés des tsunamis.

La DART des forces canadiennes se rend finalement au Sri Lanka

SUE BAILEY
PRESSE CANADIENNE

TRENTON – Des membres de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) des forces armées canadiennes ont quitté hier la base militaire de Trenton, en Ontario, en direction du Sri Lanka, emportant avec eux l'approvisionnement et le matériel nécessaires afin de venir en aide à la population de ce pays frappé par les tsunamis.

Plus tôt en journée, un appareil chargé de tonnes de matériel avait précédé la DART, alors que la mission de secours canadienne, dotée d'un budget de plusieurs millions de dollars, se mettait finalement en branle.

Le premier avion transportait des centaines de palettes d'eau embouteillée, plusieurs véhicules de transport, des fournitures médicales ainsi que d'autre matériel n'ayant pour l'essentiel pas servi depuis le précédent déploiement de l'équipe, en 1999, à la suite d'un tremblement de terre en Turquie.

Les 200 membres de la DART passeront au moins six semaines au Sri Lanka, où plus de 30 000 personnes ont péri après que d'immenses vagues provoquées par un tremblement de terre survenu dans l'océan Indien eurent frappé la rive, emportant tout sur leur passage.

Le ministre de la Défense nationale, Bill Graham, dont l'arrivée à la base de Trenton depuis Toronto a été retardée par des chutes de grésil et de neige, a prononcé une brève allocution en présence des membres de la DART, avant le départ de ces derniers à bord d'un appareil Airbus. « Une tâche difficile vous attend, a déclaré le ministre. Je suis fier de vous. Et je sais que les Canadiens seront fiers de votre travail. »

Libéraux critiqués

Pendant ce temps, le Parti libéral essuyait des critiques pour avoir mis trop de temps à déployer l'équipe d'intervention. Selon certains, les sommes nécessaires à la mission de la DART (de 15 à 20 millions de dollars) auraient été plus utiles aux sinistrés si elles avaient été acheminées directement aux organisations humaintaires déjà sur place.

Rappelons que la DART sera déployée à Ampara, le long de la côte sud-est du Sri Lanka, secteur durement touché où plus de 10 000 personnes ont péri et quelque 150 000 autres sont actuellement sans domicile.

Une équipe de reconnaissance se trouve déjà sur place afin d'évaluer la situation, notamment l'état des routes, dont plusieurs ont été emportées par les flots.

Pas de liste des disparus

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le premier ministre Paul Martin et son ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, ont décidé de ne pas rendre publique la liste des Canadiens portés disparus à la suite des tsunamis même si une clause de la Loi sur la protection des renseignements personnels leur aurait permis de le faire.

« C'est disponible, a affirmé Renée Couturier, porte-parole du Commissariat à la vie privée. Des ministères l'ont utilisée dans le passé pour une panoplie de situations. »

Selon la loi, les dirigeants peuvent publier des informations personnelles sans le consentement de la personne visée si la divulgation l'avantage ou s'il y a un intérêt public pressant qui s'avère plus important que la violation de la vie privée.

« Il y a deux cadavres dans notre maison »

CADAVRES
suite de la page A1

Cette hâte est d'autant plus incompréhensible que son père et elle ne comptent pas se réinstaller dans la maison. « Vous avez une voiture ? Vous pouvez nous accompagner ? Il nous faut des bras, tous nos amis sont morts. »

Le père sort des gants et un masque de chirurgien pour montrer qu'il a les outils nécessaires. Même s'ils sont dans le dénuement le plus complet, le père et la fille se font un devoir d'offrir à boire et à manger aux étrangers qu'ils accueillent pour quelques minutes sous leur tente. Il faut malheureusement refuser, les risques de contamination sont trop grands. Chaque jour, la vingtaine de réfugiés groupés sous une bâche de plastique reçoivent trois kilos de riz. À peine 150 grammes par personne. « Nous n'avons pas d'argent, alors nous mangeons une fois par jour, explique Sitiramman. Parfois, quelqu'un nous donne un poisson ou des légumes. »

Sitiramman et Abubaccar sont parmi les quelque 60 000 réfugiés installés dans des camps de fortune autour de Banda Aceh. Leur camp, Matai, est probablement le mieux équipé de la région. Les 3000 personnes entassées dans des tentes reçoivent la visite régulière de travailleurs humanitaires qui leur apportent de l'eau, des vivres et des vêtements. Ils ont même droit à toute une escouade de médecins, 26 Jordaniens qui se sont installés à deux pas, dans les locaux abandonnés de la télévision nationale indonésienne, TVRI.

L'aide des Jordaniens

Quel lien entre la Jordanie et l'Indonésie ? Aucun, convient le médecin en chef du groupe, Hani Shakatre, si ce n'est la vocation proverbiale des Jordaniens pour l'aide internationale. « Nous avons des groupes de médecins entre autres en Sierra Leone, au Liberia, dans la bande de Gaza, en Afghanistan et à Fallouja. Nous sommes un petit pays qui a des ressources limitées, mais nous faisons beaucoup pour venir au secours des autres. » La situation de « ses » réfugiés, convient-il sans détour, est « mauvaise, inacceptable ». Et il s'agit du meilleur camp de la région. « Il n'y a pas de toilettes, il y a des déchets partout. Nous avons été obligés de fermer les robinets des conteneurs, les gens gaspillaient l'eau pour n'importe quoi, des douches, nettoyer leurs chaussures. »

« Je veux aller au Caire étudier, à l'Université Al-Azhar, annonce-t-elle. Ou encore au Canada. Vous pouvez m'emmener ? »

Manteaux et gants en surplus

Devant une porte grillagée, une foule s'est amassée. Dans la pièce fermée, on aperçoit des ballots de vêtements, gracieuseté de donateurs internationaux. Un adolescent a arraché une longue branche et tente de subtiliser une pièce de vêtement. Tout à coup, on entend des vivats : il a réussi à attraper un objet précieux, un drap. Les femmes se l'arrachent avant que l'une d'elles réussisse à quitter les lieux avec son butin.

Autour des gens, des dizaines de vêtements traînent sur le sol, certains complètement incongrus : des manteaux, des bottes fourrées, des gants. Un petit garçon porte un chandail arborant le numéro 10 et le nom du footballeur français Zidane. Une fillette a mis la main sur un chandail italien arborant le message : « We are the members of the marine club. »

« C'est un grave problème : les gens envoient un peu n'importe quoi comme vêtements, et beaucoup d'entre eux sont inutiles ici, précise Mona Laczo, coordonnatrice d'Oxfam, que nous avons accompagnée jeudi. En fait, les réfugiés ici ont besoin de sous-vêtements et de soutiens-gorge. Et d'argent. »

Un autre camp

À Banda Aceh, Oxfam a pris trois camps de réfugiés sous son aile et se consacre essentiellement à une tâche : installer des latrines. Après Matai, il est temps de visiter un autre camp, Anak Banghar. Dès le premier coup d'oeil, on constate que les 3200 réfugiés sont dans une situation plus que précaire. Les 150 grammes de riz deviennent ici à peine 100 grammes. Des groupes d'une quarantaine de personnes sont protégés par de pitoyables toiles de papier ciré.

Tous ces réfugiés sont des fermiers et des pêcheurs provenant d'une île au nord de Sumatra, Pulo Aceh. Il n'en reste pratiquement rien, dit un jeune homme de 19 ans, Mustadha. « Nous ne pourrons plus revenir, il n'y a plus de maison, plus de ferme, rien. L'île a été coupée en trois, la mer a laissé des rivières de 100 mètres. J'ai perdu trois frères. Maintenant, je suis bénévole. J'aide les autres comme j'aurais voulu aider mes frères. »

Mustadha fait partie de ces petits groupes de réfugiés qui ont décidé d'améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens. Il a procédé jusqu'à mercredi à un recensement et commençait hier la construction de latrines. « Je finis tard, alors je dors parfois dehors, sur une table, pour ne pas réveiller ma famille sous la tente », explique-t-il.

À Matai également, quelques réfugiés ont décidé de prendre les choses en main. Sur la pelouse, au moment de notre passage, une jeune femme voilée avait repris son ancien rôle de maîtresse d'école et donnait un cours à une vingtaine d'enfants. En la voyant, Sitiramman avoue regretter par-dessus tout la destruction de sa propre école, la Islamic Boarding School. « Je veux aller au Caire étudier, à l'Université Al-Azhar, annonce-t-elle. Ou encore au Canada. Vous pouvez m'emmener ? »

Des pressions pour inciter Québec à donner davantage

ÉMILIE CÔTÉ

Un Montréalais qualifiant d'« honteuse » l'aide financière de 100 000 $ du gouvernement du Québec destinée aux victimes des tsunamis a lancé une chaîne de courriels dans Internet. Il veut inciter les gens à faire pression sur les députés de l'Assemblée nationale.

Luc Belzile soutient que Québec devrait doubler chaque dollar donné par des particuliers, une somme totalisant jusqu'ici cinq millions. « Un dollar par contribuable, souligne-t-il. Le Québec n'est pas désoeuvré au point de ne pouvoir contribuer de façon comparable aux provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. »

Il a fait parvenir un premier courriel à des centaines d'adresses ainsi qu'aux médias. La contribution de 100 000 $ « est honteuse et déplorable au regard des souffrances vécues par les populations touchées qui ont perdu famille, amis, nourriture, maison et vêtements », plaide l'agriculteur.

M. Belzile invite les internautes à transmettre le message à plus de gens possible. Surveillez donc vos boîtes de courriel...

De la neige... qui restera!

ÉMILIE CÔTÉ

Quatre jours après avoir glacé les routes, la météo a encore fait des siennes, hier, alors que de 10 à 15 centimètres de neige se sont posés sur le sol du sud-ouest du Québec. Avec une bruine verglaçante et des rafales de vent et de la poudrerie, on ne comptait plus les sorties de route et les accrochages.

À Montréal, la patience et la prudence des automobilistes étaient de mise en sortant du bureau. Les voitures avançaient à pas de tortue dans les artères principales. Résultat : il fallait patienter plus d'une heure pour franchir l'un ou l'autre des ponts.

Que ce soit dans les régions de l'Estrie, des Laurentides, de la Mauricie ou de l'Outaouais, la visibilité était réduite à plusieurs endroits et la chaussée était enneigée ou partiellement enneigée. On ne signalait toutefois aucun accident majeur.

La tempête se dirigeait en soirée vers la région de Québec où on attendait de 5 à 10 cm de neige. La dépression, qui a survolé les États américains situés près des Grands Lacs et le sud de l'Ontario avant le Québec, a perturbé les activités aériennes de plusieurs aéroports nord-américains. À l'aéroport Pearson, à Toronto, plus de 80 vols ont été annulés ou retardés hier matin, et une cinquantaine à l'aéroport Trudeau hier soir.

Contrairement aux dernières tempêtes, la neige tombée ne fondra pas pour se transformer en glace au cours des prochains jours. Environnement Canada prévoyait pour ce matin un dégagement et une température de -6° C.

Par ailleurs, Natasha Beauchesne, porte-parole de la Ville, a souligné que le déneigement des rues et l'épandage d'abrasifs se déroulaient normalement à Montréal.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

À Montréal, les voitures avançaient à pas de tortue hier dans les artères principales.

Montréal résiste à la grippe

L'Est et le Centre-du-Québec sont frappés de plein fouet par le virus

LAURA-JULIE PERREAULT

L'épidémie de grippe qui déferle présentement sur la province semble avoir oublié Montréal... pour le moment. Alors que l'est, le centre et l'ouest du Québec toussent, la métropole et sa région voisine, la Montérégie, résistent encore au virus envahisseur.

À Québec, le personnel des urgences a connu un temps des Fêtes mouvementé avec des taux records d'occupation qui s'expliquaient notamment par la multiplication des cas d'influenza. Pendant ce temps, à Montréal, les hôpitaux qualifient de « normale » la fréquentation des urgences.

Seuls les hôpitaux Jean-Talon, dans le quartier de Villeray—Petite-Patrie, et du Lakeshore, dans l'Ouest-de-l'Île, accusent des débordements notables depuis au moins deux jours.

Dans la région de Chaudière-Appalaches, ce sont les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui ont été le plus fortement touchés par l'épidémie de grippe. À la résidence Marc-André-Jacques, d'East Broughton, dans la région de l'Amiante, quatre personnes âgées sont mortes après avoir contracté l'influenza de type B. En tout, plus de 23 CHSLD de Québec et de l'est du Québec ont connu des éclosions du virus dans les deux dernières semaines. À Montréal, un seul CHSLD a signalé l'apparition du virus, notaient hier les autorités.

Les données compilées dans les derniers jours par l'Institut national de santé publique du Québec démontrent aussi le décalage entre Montréal et le reste de la province. « C'est vrai qu'à Québec, on a noté une recrudescence des cas de grippe à partir de la mi-décembre, un peu plus tôt que dans les années passées. À Montréal, il y a des cas, mais on est encore loin du pic », a noté hier le coordonnateur scientifique du laboratoire de santé public de l'Institut, le Dr Michel Couillard.

À titre indicatif, il note que les tests de laboratoire effectués dans l'est, dans le centre, et dans l'ouest du Québec ont permis de détecter la présence du virus de l'influenza dans plus de 30 % des cas. « À Montréal et en Montérégie, seulement 13 % des tests sont revenus positifs », dit-il.

L'INFLUENZA EN CHIFFRES

Chaque année, l'influenza fait des ravages au Québec.

> Décès : moyenne de 1500 à 1600 par année.

> Hospitalisations : de 10 000 à 50 000 hospitalisations par année.

> Vaccin : chez les adultes en santé, il prévient la maladie dans 70 % à 90 % des cas ; au sein des populations vieillissantes vivant en hébergement, le vaccin prévient la maladie dans 30 % à 40 % des cas, il prévient l'hospitalisation plus de 6 fois sur 10 et évite les décès à 80 %.

> Durée d'une épidémie : de 8 à 10 semaines.

Selon lui, les Montréalais ne pourront fêter trop longtemps leur veine. « Montréal n'échappera pas à l'épidémie. Quand le pic sera passé à Québec, Montréal sera encore sur la pente ascendante », prévient le spécialiste.

Bon an, mal an, l'influenza cause l'hospitalisation de 10 000 à 50 000 personnes au Québec et est directement relié au décès de près de 1500 patients. « On ne meurt pas nécessairement de l'influenza, mais de ses complications. La grippe affaiblit le système immunitaire de gens vulnérables, notamment des personnes âgées », ajoute le Dr Couillard.

Vaccination record

Les spécialistes de la santé publique ont néanmoins quelques raisons de se réjouir. Selon le ministère de la Santé, la vaccination a atteint le nombre record de 1,7 million de Québécois cette année. Plus de 64,8 % des personnes âgées de plus de 60 ans ont été vaccinées.

Autre bonne nouvelle : les deux types de grippe détectées en laboratoire jusqu'à maintenant — soit la souche A Fujian et la souche B — sont bien celles qui sont présentes dans le vaccin administré.

« C'est un argument de plus pour se faire vacciner, plaide Maryse Guay, médecin spécialiste de l'influenza et de son immunisation. L'influenza tue. C'est un virus très contagieux. Nous avons un bon vaccin : utilisons-le ! »

SOLDES ACTUELS

LES PIÈCES-CLÉS, LES STYLES PURE MODE DE LA SAISON MAINTENANT À PRIX EXCEPTIONNELS !

CONTEMPORAINE

VESTONS CHICS ET SPORT
Avec ou sans col, zip, boutons ou agrafes
59.95

JUPES LONGUEUR GENOUX
Du style sport au style carrière
39.95

BLOUSES ET CHEMISIERS
Styles unis, rayés, sport ou chic
19.99

PANTALONS SPORT ET 9 À 5
Du velours à la laine
39.95

CONTEMPORAINE PETITE

CHANDAILS COUPE PETITE
Du cardigan stretch moderne au V froncé
19.99

PANTALONS COUPE PETITE
Du velours sport au pantalon 9 à 5
39.95

JUPES COUPE PETITE
Longueur genoux, de la soie à la laine
39.95

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS AUX HEURES D'AFFAIRES HABITUELLES

3279964A

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Une scanographie pratiquée sur la momie de Toutankhamon

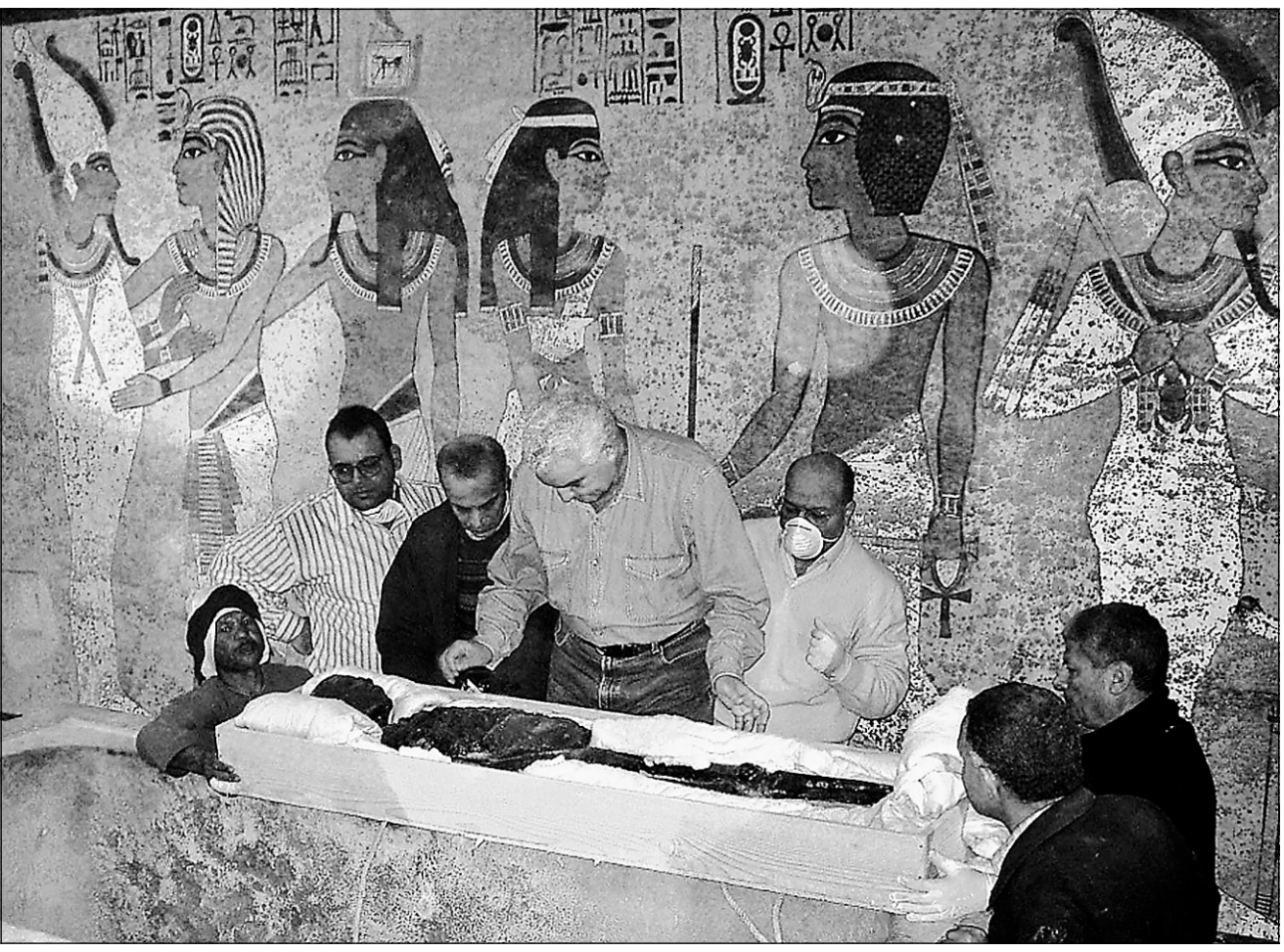

PHOTO ASSOCIATED PRESS

« Il y a tant d'histoires qui circulent sur sa mort et son âge. Nous allons à présent déterminer ce qui s'est réellement passé », a déclaré l'archéologue Zahi Hawass, que l'on aperçoit (au centre) examinant la momie de Toutankhamon.

AP et AFP

Pour la première fois depuis 82 ans, la momie de Toutankhamon a été extraite de son tombeau, cette fois pour subir une scanographie. L'équipe d'égyptologues à l'origine de cette opération très délicate tente de percer le mystère de la mort du pharaon, disparu à l'âge de 17 ans voilà plus de trois millénaires.

Les 1700 images prises mardi au cours d'un examen au scanographe qui n'a duré qu'une quinzaine de minutes pourraient permettre d'en savoir plus sur la vie et la mort de ce jeune monarque ainsi que sur sa généalogie.

En 1969, une simple radiographie a permis de détecter des fragments osseux à l'intérieur du crâne, ce qui suggère que le jeune pharaon a pu être tué d'un coup à la tête.

« L'image réalisée par ordinateur dessine des traits précis du visage du pharaon, pour la première fois depuis l'ouverture de sa tombe », a déclaré hier à l'AFP Sabri Abdelaziz, directeur des antiquités pharaoniques au Conseil supérieur égyptien des antiquités.

L'archéologue Zahi Hawass, chef du Conseil suprême égyptien des antiquités et membre de l'équipe de 10 chercheurs ayant pratiqué ces nouveaux tests, a indiqué que les résultats de la scanographie seraient rendus publics dans le courant du mois au Caire.

« Il y a tant d'histoires qui circulent sur sa mort et son âge. Nous allons à présent déterminer ce qui s'est réellement passé », a déclaré M. Hawass à la presse. Il a ajouté que cette opération de radiographie, réalisée dans un véhicule garé à proximité du caveau, près de Louxor, avait été rendue possible grâce au don d'un scanner CT par la société allemande Siemens et l'organisation américaine National Geographic.

Quatrième fois

Toutankhamon n'avait que 8 ans lorsqu'il est monté sur le trône d'Égypte. Il a régné de 1333 à 1323 avant Jésus-Christ, l'année de son décès. L'archéologue britannique Howard Carter a découvert son tombeau rempli de trésors en 1922.

Le pharaon était enseveli dans trois cercueils gigognes, dont un en or massif, la tête recouverte d'un masque d'or qui est exposé au musée du Caire.

L'équipe a ouvert le cercueil en or massif et passé la momie au scanner, qui a montré que le crâne était intact, mais que le reste du corps était en mauvais état.

C'est la quatrième fois depuis sa découverte que le sarcophage de Toutankhamon est ouvert : en 1925 par Howard Carter, puis en 1969 et en 1986 pour des examens aux rayons X, enfin en 2005 pour un examen au scanner.

Les experts ont décidé de conserver la momie dans sa tombe de la Vallée des rois. Le sarcophage a été néanmoins équipé d'appareils de mesure de la température et de l'humidité.

Le couvercle du cercueil en or massif doit être restauré, a indiqué le Ministère.

SUITES DE LA UNE

Course contre la montre

COURSE
suite de la page A1

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a exhorté les donateurs à verser immédiatement les milliards qu'ils ont promis. Le bilan de 150 000 morts pourrait doubler si des maladies apparaissaient dans les camps de réfugiés bondés, faute de conditions sanitaires convenables, a-t-il prévenu.

Selon l'Associated Press, le dernier bilan provisoire des victimes de la catastrophe s'élevait tard hier soir à au moins 159 445 morts, dont 113 306 rien qu'en Indonésie.

Pendant une journée, les dirigeants d'une vingtaine de pays — sinistrés ou donateurs — se sont rassemblés en Indonésie, où la vague géante s'est montrée la plus meurtrière. Près de 4 milliards de dollars américains ont déjà été promis pour aider les rescapés. L'ONU souhaite que, contrairement à ce qui s'est produit après d'autres catastrophes naturelles, les généreux donateurs tiennent parole.

Système d'alerte

Dans leur déclaration finale, les délégués se sont engagés à mettre sur pied un système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien — système qui n'existe pas encore — pour que les habitants des zones côtières aient le temps de se réfugier en hauteur au prochain raz-de-marée.

« Ce ravage sans précédent requiert une réaction mondiale sans précédent pour aider les gouvernements nationaux à faire face à une telle catastrophe », estiment-ils dans leur déclaration commune. D'après eux, la reconstruction pourrait prendre jusqu'à 10 ans.

Kofi Annan a demandé aux pays donateurs de canaliser 1,7 milliard vers les Nations unies pour l'aide humanitaire, dont 977 millions d'aide d'urgence.

Organisée par l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui regroupe 10 pays, la conférence s'est ouverte hier matin par une minute de silence en hommage aux victimes.

« Des communautés entières ont disparu », a souligné Kofi Annan. « Le désastre a été si brutal, si rapide, et si étendu, que nous luttons toujours pour le comprendre. »

Pour le secrétaire général de l'ONU, il faut que « les promesses (de dons) soient converties en argent sonnant rapidement (...) C'est une course contre la montre ».

« Cent cinquante mille personnes courent un risque extrême si une épidémie se déclenche dans les régions touchées », a averti le Dr Lee Jong-wook, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour le président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono, le tsunami du 26 décembre est « la catastrophe naturelle la plus destructrice, de mémoire d'homme ».

« Nous ne devons plus jamais nous retrouver aussi vulnérables et aussi exposés », a lancé le ministre thaïlandais des Affaires étrangères Surakiart Sathirathai. « Il est tout à fait prouvé qu'une alerte 10 minutes à l'avance peut sauver des centaines de vies. »

Le président indonésien, Susilo Bambang Yudhoyono, a souligné qu'il ne fallait pas regarder à la dépense pour mettre en place un système d'alerte aux tsunamis. « En tant que communauté internationale, nous ne devons pas compter aujourd'hui combien ça coûte, afin qu'à l'avenir nous n'ayons pas à compter les vies perdues. »

Tokyo entend contribuer à la mise en place de ce type de système d'alerte, qui existe déjà dans l'océan Pacifique.

Par ailleurs, les délégués de Jakarta ont souhaité dans leur déclaration finale que les Nations unies coordonnent l'aide humanitaire aux pays sinistrés. Washington, qui après le tsunami avait voulu remplir cette mission avec d'autres pays, a reculé. Le secrétaire d'État américain Colin Powell a dit hier que les États-Unis laissaient l'ONU s'en occuper.

L'ampleur de l'aide internationale, publique et privée, suscite aussi, chez certaines ONG ou responsables européens, des craintes de détournement de fonds ou de leur mauvaise utilisation.

Les promesses d'argent sont « la partie facile », mais il est « bien plus difficile » de garantir que les sommes annoncées soient effectivement payées, puis « dépensées avec sagesse », a pour sa part déclaré le ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, Jack Straw.

« Des communautés entières ont disparu. Le désastre a été si brutal, si rapide, et si étendu, que nous luttons toujours pour le comprendre. »

Paul Martin en Asie

Le premier ministre fédéral Paul Martin passera une journée en Thaïlande et une autre au Sri Lanka a fait savoir son cabinet, hier. Ces escales, dont la première est prévue le 16 janvier, ont été ajoutées au voyage d'affaires en Asie qui figurait déjà au programme du premier ministre. Ce dernier se rendra également en Inde, au Japon, en Chine ainsi qu'à Hong Kong.

PHOTO INOONG, AFP

Le président d'Indonésie Susilo Bambang Yudhoyono, a souligné hier qu'il ne fallait pas regarder à la dépense pour mettre en place un système d'alerte aux tsunamis. À droite, son ministre des Affaires étrangères, Hassan Wirayuda.

Les détails de l'itinéraire de M. Martin devraient être rendus publics la semaine prochaine.

Le premier ministre souhaite visiter les secteurs dévastés par les tsunamis ayant frappé une douzaine de pays, le 26 décembre, a affirmé Mélanie Gruer, porte-parole de M. Martin.

« De toute évidence, le premier ministre veut voir de ses yeux les secteurs dévastés », a-t-elle dit.

M. Martin doit rentrer au Canada le 23 janvier.

Des ministres de cabinet canadiens verront de leurs propres yeux, aujourd'hui, les dévastations causées par les tsunamis.

Aileen Carroll, ministre de la Coopération internationale, doit se rendre à Banda Aceh, dans l'île indonésienne de Sumatra, l'un des secteurs les plus durement touchés par les immenses vagues provoquées par le tremblement de terre survenu dans l'océan Indien, le lendemain de Noël.

Hier, lors du sommet d'urgence de Jakarta, Mme Carroll a été horrifiée par les comptes rendus des destructions qu'elle a entendus.

« Ce qu'ils avaient à dire était terriblement déconcertant », a-t-elle déclaré avant de monter à bord d'un hélicoptère en direction de Sumatra.

Également présent au sommet, Pierre Pettigrew, ministre fédéral des Affaires étrangères, a fait part de l'engagement pris par Paul Martin vis-à-vis des pays affectés par les tsunamis. « (Il) m'a demandé de vous dire (...) que le Canada sera là — en tant que partenaire entier —le temps qu'il faudra », a affirmé M. Pettigrew dans le cadre d'une allocution.

Aujourd'hui, M. Pettigrew doit aller à Phuket, en Thaïlande, afin de visiter certains lieux ayant souffert des tsunamis. Il est également prévu qu'il se rende au centre local d'identification des victimes, où il rencontrera Bhokin Bhalakula, ministre de l'Intérieur de Thaïlande, et le Dr James Young, commissaire à la sécurité publique de l'Ontario, qui participe aux efforts d'identification des victimes.

L'élection de Bush contestée au Congrès

ÉLECTION
suite de la page A1

Après l'élection de Bush en 2000, plusieurs membres démocrates de la Chambre des représentants avaient tenté, en vain, de s'opposer aux résultats électoraux de la Floride. Mais ils n'avaient pas pu obtenir l'appui d'un seul sénateur, nécessaire pour une telle contestation.

Cette fois, la sénatrice Barbara Boxer a soutenu l'initiative de Mme Tubbs Jones. « Tous les citoyens de ce pays qui sont inscrits pour voter doivent recevoir la garantie que leur vote est important, que leur vote est compté », a déclaré cette Californienne lors d'une conférence de presse en matinée, quelques heures avant la fronde annoncée.

Mme Boxer a détaillé les défaillances du système électoral en Ohio le 2 novembre dernier, entre autres documentées dans un rapport du parlementaire démocrate John Conyers publié mercredi. Elle a rappelé que des électeurs ont dû patienter de longues heures pour voter, ce qui en a découragé plus d'un.

Elle a indiqué que ces électeurs se trouvaient la plupart du temps au sein de districts où pauvres et Afro-Américains sont majoritaires. Parallèlement, elle a rapporté les ratés d'une machine électronique ayant alloué quelques milliers de voix en trop à Bush.

La réaction des républicains, acerbe, a démontré pourquoi les sénateurs démocrates ont tant hésité à se montrer en faveur d'un tel geste il y a quatre ans et pourquoi, hier encore, certains leaders du parti ont pris leurs distances face à la contestation. Même Kerry, la veille, avait refusé de s'y associer.

Le leader républicain de la Chambre des représentants, Tom Delay, a qualifié l'objection démocrate d'« attaque directe pour miner leur démocratie ». Un de ses collègues a même accusé leurs rivaux de faire le jeu des terroristes avec leurs tactiques, également dénoncées par la Maison-Blanche.

Plusieurs démocrates influents, dont Edward Kennedy, Hillary Clinton et Barack Obama, ont malgré tout salué l'initiative de Mme Tubbs Jones. En revanche, rares sont les membres du parti qui ont voté en faveur de son objection : un sénateur et 31 membres de la Chambre des représentants.

Cette objection a néanmoins bouleversé l'ordre du jour au Congrès. En vertu d'une loi qui date de 1877, les membres des deux chambres, rassemblés pour valider les résultats de l'élection, doivent dans un tel cas se séparer et délibérer de la question.

Il était certain, toutefois, que l'initiative ne changerait rien au résultat final. Les républicains disposent de majorités confortables dans chacune des deux chambres. Bush, qui a triomphé en Ohio avec 118 775 voix d'avance sur Kerry, a donc été désigné vainqueur de l'élection de novembre.

Il a au final obtenu 286 voix au Collège électoral (270 sont requises pour une victoire), contre 251 pour Kerry. Le tout a été officialisé hier par son bras droit, Dick Cheney, qui a présidé avec flegme la séance mouvementée au Congrès et qui a du même souffle proclamé le renouvellement de son propre mandat pour quatre ans.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Transports: priorité aux autoroutes!

Plus de 60 % du budget seront alloués à 20 % du réseau routier

BRUNO BISSON

Le ministère des Transports du Québec va consacrer cette année plus de 60 % de ses budgets routiers à l'amélioration de son réseau principal, dans l'espoir de combler de moitié l'écart mesurable entre la qualité des routes du Québec et celle des États du nord-est des États-Unis.

Selon les dernières données financières disponibles, plus de 500 millions ont été investis cette année par le MTQ dans la réfection et la construction de plusieurs centaines de kilomètres d'autoroutes et de grands axes provinciaux, qui font partie du « réseau stratégique en soutien au commerce extérieur » du Québec.

Ce sous-réseau de 6100 kilomètres, qui ne compose que 20 % du réseau routier complet du Québec, a ainsi accaparé 63 % des investissements routiers du MTQ, estimés à 825 millions pour l'année financière 2004-2005.

La sous-ministre associée aux Infrastructures et à la Technologie, Anne-Marie Leclerc, a confirmé hier que le MTQ avait choisi d'accorder la priorité au réseau composé des principales autoroutes de la province et des grands axes routiers interrégionaux (les routes 117, 132, 138, et 175), « parce que plus de la moitié de nos exportations y transitent, par camion, vers les États-Unis. »

« Considérant les budgets que nous avons, a affirmé Mme Leclerc, nous devions intervenir en priorité sur ce réseau étant donné son importance pour l'économie québécoise, et parce qu'il rejoint presque 90 % de la population du Québec. Nous n'avons pas négligé pour autant les routes régionales et rurales du reste de la province, mais il est certain que les interventions y sont surtout curatives, depuis quelques années ».

En 2004, le réseau des routes relevant de la responsabilité du ministère des Transports s'étirait sur 29 601 kilomètres. Il comptait aussi près de 5000 ponts et viaducs, dont plus de 40 % sont en mauvais état.

Ces données ne tiennent pas compte des 106 000 kilomètres de rues et artères municipales, ni des milliers de kilomètres de chemins forestiers, qui relèvent d'autres compétences.

Il y a cinq ans, au coeur d'une période d'activité économique fébrile où le commerce extérieur était en hausse, le gouvernement du Québec constatait que la qualité de ses principales infrastructures utilisées pour le camionnage accusait un retard considérable par rapport aux réseaux routiers des États du nord-est américain.

Le ministère des Transports s'est alors fixé pour objectif de ramener de 72 % à 76 % le pourcentage des routes de ce réseau qui répondent aux normes de qualité de la chaussée. Le MTQ cherchait ainsi à combler la moitié de l'écart entre la qualité de ses routes et celles des réseau voisins, où 80 % des routes étaient considérées « en bon état », en cinq ans.

À la fin de 2005, cet objectif ambitieux pourrait bien être atteint, en ce qui concerne l'état des chaussées du moins. Pour ce qui est des ponts, viaducs et autres ouvrages d'art, on sera loin du compte. Il en reste encore plus de 750, seulement dans le réseau stratégique, qui sont considérés comme déficients, soit une moyenne de deux ponts et viaducs sur cinq.

Par ailleurs, cette concentration des investissements routiers sur les 6100 kilomètres de routes stratégiques a aussi fait en sorte que la dégradation des routes « secondaires », régionales et rurales, s'est accélérée.

En 2000, le ministère des Transports estimait que 66 % de ses routes et 60 % de ses ponts et viaducs étaient en bonne santé. Son objectif, d'ici la fin de 2005, était de conserver ces pourcentages globaux de qualité du réseau au même niveau, tout en améliorant les infrastructures principales.

Ceux-ci n'ont toutefois pas cessé de glisser pour s'établir à 62,2 % des routes et 56,8 % des ponts en bon état, à moins d'un an de l'échéance.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Au cours des cinq prochaines années, Québec entend mettre la priorité sur les autoroutes et les axes routiers interrégionaux pour favoriser le commerce extérieur. Ces routes représentent un cinquième de l'ensemble du réseau routier de la province.

Des tarifs si bas que vous prendrez la résolution de partir.

Économisez dès maintenant. Le Super Solde WestJet des fêtes se prolonge jusqu'au 19 janvier 2005.

Destinations canadiennes • Aller simple à partir de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal • Réservez d'ici le 19 janvier 2005 pour voyager jusqu'au 31 mai 2005.

À PARTIR DE 57 $* TORONTO PEARSON
À PARTIR DE 69 $* MONCTON / HALIFAX
À PARTIR DE 79 $* THUNDER BAY
À PARTIR DE 104 $* WINNIPEG
À PARTIR DE 104 $* GANDER / ST. JOHN'S
À PARTIR DE 124 $* SASKATOON / REGINA
À PARTIR DE 154 $* CALGARY / EDMONTON
À PARTIR DE 154 $* KELOWNA / ABBOTSFORD
À PARTIR DE 154 $* VICTORIA
À PARTIR DE 154 $* VANCOUVER
À PARTIR DE 199 $* FORT MCMURRAY
À PARTIR DE 199 $* PRINCE GEORGE / COMOX

Destinations américaines • Aller simple à partir de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal • Réservez d'ici le 19 janvier 2005 pour voyager jusqu'au 31 mai 2005.

À PARTIR DE 49 $* NEW YORK LAGUARDIA
À PARTIR DE 115 $* TAMPA
À PARTIR DE 129 $* LOS ANGELES

Encore plus de super aubaines en ligne. Visitez **westjet.com** pour tous les détails.

ÉQUIPE SYMPA • COLLATIONS ET BOISSONS GRATUITES • NOUVEAUX AVIONS À RÉACTION • PLUS D'ESPACE POUR LES JAMBES • BAS TARIFS • FAUTEUILS EN CUIR • SERVICE PONCTUEL

AIR MILES Des voyages et bien davantage md

Appelez votre agent de voyages ou réservez en ligne sur **westjet.com**, tout en accumulant de précieux milles de récompense AIR MILES md.
Ou simplement, appelez au **1 877 956-6982**.

* Le nombre de places à ces tarifs est limité et les places ne sont pas disponibles sur tous les vols. Achat préalable de 3 jours nécessaire. Nouvelles réservations seulement. Taxes additionnelles, frais supplémentaires et surtaxes en sus, s'il y a lieu. La surcharge de carburant est incluse dans les tarifs annoncés. Non remboursable. Cette offre peut être combinée à d'autres tarifs. Les vols pourraient ne pas opérer les jours de vente annoncés. Les périodes d'interdiction pour les destinations américaines s'appliquent du 23 au 28 mars 2005. Md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et par WestJet.

WESTJET
Moins cher. Plus sympa.

3283973A

ACTUALITÉS

EMPLACEMENT DU CHUM

Tremblay souhaite la fin des rivalités

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, s'est prononcé hier en faveur du concept de l'Université de Montréal pour la construction d'un nouveau CHUM, mais il n'appuie pas pour autant l'emplacement de la gare de triage d'Outremont au détriment du 1000, rue Saint-Denis, au centre-ville.

Alors que tous s'attendaient à une prise de position claire du maire de Montréal, il a plutôt cherché à faire dévier le débat sur le « concept » plutôt que le choix de l'emplacement. « Est-ce qu'on peut s'entendre sur la conception et l'évaluation d'un centre intégré de santé et de savoir et par la suite on discutera du meilleur emplacement », a-t-il déclaré.

Le maire Tremblay a dit souhaiter que les rivalités sur l'emplacement du futur CHUM cessent. « Beaucoup de personnes ont pris position et on s'aperçoit qu'aujourd'hui, avec la rivalité et les intérêts particuliers, on est divisés », a-t-il fait remarquer. Il a ajouté qu'il s'agissait d'un projet trop important pour que les différentes parties passent leur temps à se tirailler.

Le gouvernement Charest avait arrêté son choix en juin sur l'emplacement de l'hôpital Saint-Luc, soit le 1000, rue Saint-Denis, éliminant du même coup le projet précédent situé au 6000, rue Saint-Denis. Mais la présentation du projet de l'Université de Montréal à la gare de triage d'Outremont intégrant un hôpital universitaire de 700 lits, des facultés des sciences de la santé ainsi qu'un centre de recherche a récemment relancé les débats sur l'emplacement du futur centre hospitalier universitaire.

Le maire compte pour sa part défendre un concept incluant un centre hospitalier, des facultés universitaires et des laboratoires avant de faire pression pour un endroit en particulier. Bien que ce concept soit calqué sur la proposition de l'Université de Montréal, le maire refuse de se déclarer pour autant favorable au site de la gare de triage d'Outremont. Une étude commandée par la Ville de Montréal concluait d'ailleurs que le 1000, rue Saint-Denis comportait plus d'avantages que la gare de triage.

« Beaucoup de personnes ont pris position et on s'aperçoit qu'aujourd'hui, avec la rivalité et les intérêts particuliers, on est divisés. »

L'emplacement d'Outremont va aussi à l'encontre du tout nouveau plan d'urbanisme de Montréal qui favorise plutôt l'installation du nouveau CHUM au centre-ville. À ce sujet, le maire a déclaré que la proposition de l'Université de Montréal n'était pas connue au moment de son élaboration. M. Tremblay a d'ailleurs reconnu que le choix d'un site ne faisait pas l'unanimité au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Montréal demande maintenant au gouvernement de rendre publiques les études sur les deux emplacements. L'administration municipale souhaite aussi être partie prenante des discussions sur les infrastructures. Le maire a souligné que les variations de coûts pour les rues, les aqueducs, les égouts et le transport en commun peuvent parfois être importantes.

Le président du conseil d'administration du CHUM, Patrick Molinari, a pour sa part rencontré la presse hier dans le but de rétablir la réputation du site du 1000, rue Saint-Denis, passablement critiqué au cours des dernières semaines. M. Molinari n'a toutefois pas voulu se prononcer clairement en faveur d'un des deux emplacements envisagés.

M. Molinari a néanmoins souligné les conditions « non négociables » du futur CHUM, c'est-à-dire un hôpital comportant 700 lits et se situant en un lieu unique. Le président du conseil d'administration a ensuite rappelé que le 1000, rue Saint-Denis était une « alternative valable ».

Les membres du conseil d'administration du CHUM représentant l'Université de Montréal ont réagi promptement en déclarant dans un communiqué que le conseil n'avait pas pris position en faveur d'un site contrairement à l'impression laissée par la sortie de M. Molinari.

L'hôpital Fleury poursuivi à la suite d'un suicide

CHRISTIANE DESJARDINS

Un résidant de Terrebonne, Ronald Tousignant, dont le père s'est suicidé à l'été 2002, vient d'intenter une poursuite de 600 000 $ contre l'hôpital Fleury et une de ses psychiatres, le Dr Maria Angelica Ayala. Selon M. Tousignant, la détresse de son père n'a pas été prise au sérieux à Fleury, si bien que la troisième tentative de suicide en un mois du quinquagénaire a réussi, même si c'est à retardement.

Selon les documents déposés au palais de justice de Montréal, Joseph Tousignant, 57 ans, était dépressif à l'été 2002. Il aurait fait une première tentative de suicide au début du mois d'août, selon des membres de sa famille. Le 12 août, il se présente à l'hôpital Fleury en disant qu'il a tenté de s'enlever la vie le matin même. Il explique qu'il s'est rendu à Deschambault, son village natal, et qu'il a tenté de s'asphyxier dans sa voiture. Après trois minutes dans l'habitacle, sentant son coeur défaillir, il a changé d'idée, est rentré à Montréal, et s'est présenté à l'hôpital. Le médecin généraliste des urgences conclut à une simple dépression, et l'envoie en psychiatrie. Après un examen sommaire, la psychiatre Maria Angelica Ayala conclut à une absence de risque de récidive, et renvoie le patient chez lui, en lui disant de se présenter au CLSC de son quartier pour consulter un psychologue.

Huit jours plus tard, soit le 20 août, Tousignant se rend de nouveau à Deschambault et refait la même tentative sur une petite route isolée. Il relie le tuyau d'échappement à l'habitacle et calfeutre toutes les prises d'air avec du papier d'aluminium. Dans la matinée, un couple passe par là et le trouve inconscient et agonisant dans sa voiture. La Sûreté du Québec et l'ambulance arrivent sur les lieux et trouvent un flacon de Valium presque vide et des lettres d'adieu datées du 16 et du 19 août sur la banquette. L'état de Tousignant semble désespéré, mais étonnamment, il reprendra du mieux après avoir reçu des traitements en chambre hyperbare à l'hôpital du Sacré-Coeur. Une semaine plus tard, il a encore des séquelles, mais est suffisamment bien pour recevoir son congé de l'hôpital. Il va vivre chez sa soeur pour quelques jours. Malheureusement, il reviendra à l'hôpital deux semaines plus tard, en raison d'une brusque détérioration de son état neurologique. À partir de ce moment, c'est une descente vertigineuse qui s'amorce. Son état se dégradera à un point tel qu'il sombre dans un état neurovégétatif, et meurt le 25 novembre 2002 à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci. Sa mort est la conséquence de sa sévère intoxication au monoxyde de carbone, ont conclu les médecins.

Le coroner Claude Paquin, qui a étudié les circonstances de ce décès, concède que les premières évaluations psychiatriques sont particulièrement difficiles. Mais il se demande si le congé accordé par le Dr Ayala, le 12 août, était justifié. « Je laisse la réponse au comité d'évaluation de l'acte médical du Centre hospitalier Fleury », conclut-il dans son rapport.

Pour le fils Tousignant, la réponse est évidente, puisque son père a été renvoyé chez lui le jour de sa deuxième tentative de suicide, sans médication, ni suivi. « Si Joseph Tousignant avait été sérieusement pris en charge le 12 août 2002, et qu'il était demeuré sous soins adéquats par la suite, il n'aurait pas posé les actes suicidaires du 20 août suivant et ne serait pas décédé des conséquences de ce geste le 25 novembre 2002 », peut-on lire dans la poursuite inscrite en Cour supérieure.

L'hôpital Le Gardeur paie les pots cassés

Plus de deux semaines après avoir découvert qu'un bogue informatique a privé des centaines de patients et leurs médecins des résultats d'examens de radiologie subis entre mars et décembre 2004, l'hôpital Pierre-Le Gardeur a dû contacter 38 de ces patients pour leur apprendre qu'ils devaient être immédiatement pris en charge médicalement. « La prise en charge médicale a déjà eu lieu. Nous avons refait des investigations complémentaires pour ces patients », a indiqué hier le Dr Gerry Bédard, directeur des services professionnels et hospitaliers de l'hôpital de Terrebonne.

Entre mars et le 17 décembre 2004, 14 541 rapports de radiologie sur 68 000 n'ont pas été imprimés. La plupart des résultats ont néanmoins été acheminés aux médecins par l'entremise des dossiers électroniques.

la Baie encore plus

PROMO JOCKEY!
achetez-en 2, le 3e est GRATUIT
• dessous Jockey classiques pour elle
• sous-vêtements et chaussettes Jockey classiques pour lui
• sous-vêtements Jockey pour enfant
Le 3e article doit être de valeur égale ou inférieure. La promo prend fin le 16 janvier 2005.

3 jours d'aubaines
Du vendredi 7 au dimanche 9 janvier

faites provision D'ÉCONOMIES ET D'ARTICLES ESSENTIELS

OFFRES DE SAMEDI SEULEMENT
Ne peuvent être combinées à aucune autre offre.
maintenant 19,99 ch.
• chemisier Liz Claiborne en velours côtelé pour elle. Avant 59,99 $.
• pantalon Jones New York en velours côtelé pour elle. Avant 49,99 $.
• haut Liz Claiborne en velours pour elle Avant 39,99 $.
• gilet ou pantalon molletonné Jones New York pour elle Avant 29,99 $.
• haut Chaps à capuche pour lui. Avant 39,99 $.
70 % de rabais bagages Canadian 2 d'Air Canada. Ord. 75 $ à 250 $. Solde 22,50 $ à 75 $.
45 % de rabais bijoux fins gemmés en or à 10 ct et 14 ct Dans le lot : bagues, pendentifs, bracelets et boucles d'oreilles.
40 % de rabais mode Dockers pour lui

femme
solde 9,99 à 29,99 mode printanière ToGoMC et ToGoMC Sport pour elle Ord. 15 $ à 49 $. Tailles courantes, petites et grandes.
3 articles ou plus : 40 % de rabais 2 articles : 30 % de rabais un article : 25 % de rabais jeans à prix ordinaire pour elle et lui Tommy Jeans, CK Jeans, Nautica Jeans, Chaps Denim, Point Zero, Buffalo et Ikeda
35 % de rabais liquidation Calvin Klein pour elle. Dessous choisis.

homme
3 articles ou plus : 40 % de rabais 2 articles : 35 % de rabais un article : 25 % de rabais chemises de ville et cravates pour lui
40 % de rabais chemises et pantalons tout-aller pour lui Haggar, ToGoMC et Pacific Trail
30 % de rabais choix de chaussettes et sous-vêtements pour lui

enfant
achetez-en 2, le 3e est GRATUIT sous-vêtements, collants et chaussettes pour enfant Nike, Roots, Trimfit et ToGoMC Le 3e article doit être de valeur égale ou inférieure.
15 % de rabais meubles et essentiels pour bébé

chaussures, accessoires et bijoux
50 % à 60 % de rabais bagages Ricardo, Travel Pro, Samsonite et Eddie Bauer
25 % de rabais chaussures MantlesMC pour elle. Ord. 60 $. Solde 44,99 $.
30 % de rabais chaussures de ville et tout-aller pour lui Hush Puppies, Wolverine, Browns Landing, Florsheim, ToGoMC, Caterpillar, Sperry, Bostonian et certains modèles Rockport et Clarks

maison
SOLDE DE FIN DE SAISON DE GROS ÉLECTROS BEAUMARK®
Exemple. Frigo classique, 510 litres. Modèle n° 38451. Ord. 729,99 $. Solde 599,99 $.
25 % de rabais ustensiles de cuisson et de cuisine Beaumark®, batteries de cuisine, moules et plats pour le four French White
10 % de rabais
• vaisselle de tous les jours Denby, Mikasa, Noritake, Everyday de Doulton, Premium de Wedgewood et Villeroy & Boch
• petits électros de soins et de cuisine. Rasoirs, fers à repasser, purificateurs d'air, etc.

OFFRES DE DIMANCHE SEULEMENT
Ne peuvent être combinées à aucune autre offre.
75 % de rabais bougies et bougeoirs de Noël
50 % de rabais rôtissoire couverte French White, 4 l Va au micro-ondes, au lave-vaisselle et au congélateur. Ord. 26,99 $. Solde 13,49 $.
50 % de rabais bijoux griffés en boîte-cadeau
40 % de rabais soutiens-gorge Maidenform pour elle
25 % de rabais pièces et accessoires pour rasoir Remington, Phillips et Braun

Liquidation multirayon EN COURS jusqu'à 70 % de rabais

40 % de rabais tenues d'extérieur automne-hiver pour elle
30 % à 50 % de rabais tenues d'extérieur pour enfant
30 % de rabais additionnel • mode à prix de liquidation pour elle Exceptions : I.N.C, Alfani et tenues d'extérieur. • mode jeans à prix de liquidation pour lui Sur nos derniers prix étiquetés.
jusqu'à 50 % de rabais tenues mode, jeans et d'extérieur automne-hiver pour elle et lui Tommy Jeans, CK Jeans, Nautica Jeans, Chaps Denim, Hollywood, Buffalo, Point Zero et Global Mind
jusqu'à 40 % de rabais mode griffée automne-hiver pour elle Liz Claiborne, Jones New York et Tommy Hilfiger. Tailles courantes et petites.
jusqu'à 50 % de rabais choix de soutiens-gorge mode, slips, lingerie de jour et dessous chauds pour elle Elita, Lily of France, Triumph et autres
jusqu'à 50 % de rabais chaussures et bottes d'hiver pour femme, homme et enfant
50 % à 70 % de rabais articles de Noël : arbres, lumières, guirlandes, décorations, bougies, bougeoirs, boîtes de cartes, étiquettes, ruban, emballages, diablotins, serviettes de table en papier, articles de table et serviettes
40 % de rabais cadres, bougies, bougeoirs et accessoires déco Natural Luxury de Home Studio
50 % de rabais additionnel chemises habillées et cravates à prix de liquidation pour lui Sur nos derniers prix étiquetés.
maintenant 19,99 $ à 24,99 $ de ToGoMC : tenues de nuit et celles en finette pour lui
75 % de rabais duos-sommeil : modèles de rayon sans suite
jusqu'à 30 % de rabais gros électros et appareils électroniques : modèles de rayon de fin de série et sans suite

Balayage d'appareils électroniques, de meubles, de duos-sommeil et de gros électros
Articles sans suite, en stock excédentaire, modèles de rayon, fins de série, marchandise saisonnière et davantage!

3282346A

Le droit de vote restera à 18 ans

La Cour suprême refuse d'entendre l'appel de deux adolescentes

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Que les élèves du secondaire et les cégépiens se résignent : les moins de 18 ans ne voteront pas davantage aux prochaines élections qu'ils ne le font aujourd'hui. Ainsi en a décidé la Cour suprême du Canada, hier, en refusant d'entendre l'appel de deux adolescentes albertaines qui voulaient réduire l'âge de vote à 16 ans.

Véritables phénomènes à une époque où l'immense majorité des jeunes adultes boudent les urnes, Eryn Fitzgerald et Christine Jairamsingh avaient déjà échoué à convaincre quatre juges de leur province avant de se voir fermer la porte de la Cour suprême (qui n'a pas donné de motifs, comme de coutume).

Tout a commencé en 2001, lorsque les deux élèves du secondaire se sont indignées de ne pouvoir participer aux élections municipales d'Edmonton. « Ça nous irritait vraiment beaucoup parce que nous étions très actives dans la communauté, plus que d'autres personnes, mais nos opinions n'étaient pas considérées aussi importantes », a déjà déclaré la jeune Christine Jairamsingh.

Un an plus tard, le juge Erik Lesfrud reconnaissait qu'empêcher les jeunes de voter ne respecte pas leur droit à l'égalité. Mais « certaines restrictions sont nécessaires puisque les nouveau-nés et les jeunes enfants n'ont manifestement pas assez de maturité pour voter de façon rationnelle et éclairée », a néanmoins conclu le magistrat, dont le raisonnement a été retenu par la cour d'appel albertaine.

Chez Élections Canada, les choses ne sont apparemment pas aussi immuables. Il y a 10 mois, le directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley, enjoignait en tout cas aux députés de réviser l'âge requis pour voter. Le fait d'habituer les jeunes à voter pendant qu'ils vont encore à l'école pourrait faire échec à la constante dégringolade du taux de participation, a alors déclaré le fonctionnaire, qui n'a pas voulu revenir sur le sujet, hier. En 2000, moins du quart des 18-20 ans ont pris la peine de participer au scrutin fédéral.

En 2000, moins du quart des 18-20 ans ont pris la peine de participer au scrutin fédéral.

« Je ne suis pas convaincu que réduire l'âge du vote aurait un impact », commente toutefois André Blais, qui enseigne les sciences politiques à l'Université de Montréal. À la fin des années 1960, le Québec et le Canada ont fait passer l'âge de vote de 21 ans à 18 ans, bientôt imités par les pays européens. « Il est clair que cela contribue à expliquer la forte baisse de nos taux de participation », précise le politologue.

Aujourd'hui, seulement une poignée de pays moins développés (comme l'Iran, le Brésil ou le Nicaragua) permettent aux jeunes de voter avant l'âge adulte. L'Allemagne et l'Autriche les y autorisent toutefois au niveau régional et le Royaume-Uni songe à faire de même.

Si la règle change au Canada, cela affectera un million de jeunes âgés de 16 ou 17 ans. Eryn Fitzgerald et Christine Jairamsingh, elles, ont plutôt bénéficié du passage du temps : aujourd'hui inscrites à l'université, les deux amies ont fêté leurs 18 ans plusieurs mois avant de perdre la partie en Cour suprême.

Le vent retarde le retour du *Chicoutimi*

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le sous-marin *Chicoutimi* restera plus longtemps que prévu en Écosse en raison du mauvais temps qui empêche son chargement à bord du bateau norvégien chargé de la ramener à Halifax où il doit être remis en état de fonctionner.

Selon un porte-parole du ministère de la Défense, Jeremy Sales, le sous-marin s'ancrera à Halifax vraisemblablement avec une ou deux journées de retard sur le calendrier initial qui prévoyait son arrivée le 21 janvier. « Il y a trop de vagues pour placer le Chicoutimi sur le bateau », explique-t-il.

Le sous-marin se trouve au port de Faslane, en Écosse, où il a été remorqué après l'incendie qui l'a immobilisé en pleine mer en octobre. L'incendie avait alors causé la mort du lieutenant de vaisseau Chris Saunders en plus de blesser plusieurs sous-mariniers.

Le chargement du *Chicoutimi* est une opération délicate qui ne peut se faire que par temps calme. D'après les explications fournies par le ministère de la Défense, le bateau qui le transportera remplit ses ballasts d'eau afin d'être en partie submergé. Le sous-marin est ensuite placé sur le pont du bateau où il est fixé. Les ballasts sont ensuite vidés afin de remettre à flot le navire.

Selon M. Sales, la marge de manoeuvre pour glisser le sous-marin d'une longueur de 70 mètres dans le bateau n'est que de 15 centimètres. « Il ne faut pas que le vent soit de plus de 20 noeuds, soit 35 km/h », ajoute-t-il. Les vents violents et les vagues ont donc empêché le chargement hier, mais une autre tentative sera faite ce matin.

Les prévisions météorologiques laissent toutefois entrevoir que le chargement pourrait être reporté encore d'une autre journée. Il faut compter environ 48 heures pour fixer le sous-marin sur le bateau. Le transport du *Chicoutimi* a été confié à une entreprise norvégienne qui utilise un bateau nommé le *Eide Transporter*. Cette traversée de l'Écosse jusqu'à Halifax coûtera 2,7 millions. Une fois de retour, le *Chicoutimi* sera remis à neuf, ce qui prendra une année complète.

Le *Chicoutimi* est un des quatre sous-marins de classe Victoria achetés par le Canada au Royaume-Uni en 1998. Le 5 octobre, à environ 370 kilomètres de la côte ouest de l'Écosse, un incendie s'est déclaré dans le submersible, le rendant inopérable. Cet accident a déclenché une vaste enquête sur les quatre sous-marins usagés achetés au coût de 812 millions de dollars.

Le sous-marin avait ensuite été remorqué à son point de départ, à Faslane, et les 57 militaires canadiens ont été rapatriés au pays. Selon un décompte des forces armées canadiennes, les coûts pour ce rapatriement de même que l'hébergement des marins en Écosse se chiffrent à 523 000 $.

L'ex-premier ministre Louis Robichaud meurt à 79 ans

PRESSE CANADIENNE

BOUCTOUCHE, N.-B. — L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick et sénateur Louis J. Robichaud est mort, hier, à l'âge de 79 ans, à la suite d'un combat contre le cancer qui s'était généralisé à la fin.

M. Robichaud s'est éteint vers midi à l'hôpital Stella-Maris-de-Kent à Sainte-Anne-de-Kent, près du village de Saint-Antoine, là où il était né.

Premier Acadien élu à la tête du Nouveau-Brunswick en 1960, il aura profondément marqué l'histoire politique de la province. M. Robichaud était considéré par plusieurs comme l'architecte du Nouveau-Brunswick moderne, devenu une province bilingue grâce à ses efforts.

Ce leader charismatique a su aussi ouvrir la voie à d'autres en défendant la justice sociale et le bien commun, à une époque où l'ensemble du Canada français était en ébullition.

Tous les partis politiques en conviennent, il a amorcé une révolution « pas si tranquille » sans jamais heurter plus qu'il ne se devait l'opinion de la majorité anglophone. Lui-même disait à la fin de sa vie que « rien n'avait été facile » pour lui et ses troupes. Libéral dans le sens large de la définition, il a su jeter les bases de la justice pour tous.

« C'était un visionnaire armé de courage », dira de lui l'ancien ministre fédéral, Doug Young, qui a travaillé à son bureau de 1967 à 1970. Le « gars de Saint-Antoine », dans le comté de Kent du sud-est de la province, souhaitait que tous, francophones comme anglophones, aient les mêmes chances, surtout en éducation.

L'université française de Moncton, le réseau scolaire et l'universalité des soins de santé étaient sa fierté à la fin de ses jours. Avocat de formation, orateur redoutable, fin plaideur, il aura eu comme constant défi de convaincre.

Louis J. Robichaud fait ses premiers pas en politique à l'âge de 27 ans, alors qu'il est élu membre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour représenter le comté de Kent en 1952. Il est réélu en 1956 et, en 1958, il devient chef de l'opposition officielle pour ensuite porter sa formation au pouvoir en 1960. Il sera ensuite réélu avec ses troupes en 1963 et 1967.

En 1970, le conservateur Richard Hatfield le bat sans renier cependant les bases que M. Robichaud avait mises en place.

Gagliano : d'autres frais

OTTAWA — Les contribuables devront débourser encore un peu plus pour la défense de l'ex-ministre Alfonso Gagliano, mêlé au scandale des commandites.

Le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, a accepté de rembourser les honoraires des avocats de M. Gagliano dans sa contestation judiciaire d'une décision du juge John Gomery, qui dirige la commission d'enquête sur le scandale.

Cette autorisation fédérale, limitée à 25 000 $, s'ajoute au remboursement des frais juridiques d'Alfonso Gagliano liés à sa comparution devant la commission Gomery.

Presse Canadienne

ACTUALITÉS

Cocktail mortel

COCKTAIL
suite de la page A1

Les policiers se sont rendus sur les lieux après avoir reçu un appel les informant que deux adolescents avaient perdu conscience. À leur arrivée, les ambulanciers ont constaté qu'un des adolescents était en dépression respiratoire. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis, puis transféré au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), où il est mort dimanche. Il s'agit de Karl Duchesneau, 14 ans, de Lévis.

Les médecins ne craignent pas pour la vie de l'autre adolescent, mais il est probable qu'il conserve des séquelles, notamment au foie.

Les policiers n'étaient pas en mesure de dire hier de quelle façon le Fentanyl a été consommé par les deux adolescents. Selon nos informations, les deux jeunes pourraient avoir fumé le produit. La police de Lévis affirme par ailleurs que les adolescents n'auraient pas bu d'alcool.

Le Fentanyl transdermique est vendu sous forme de timbres qui libèrent le médicament sur une période de 72 heures. Certains toxicomanes préfèrent ingérer le produit ou se l'injecter à l'aide d'une seringue.

Prévention

Les deux adolescents fréquentaient l'école secondaire Champagnat, à Lévis. Ironiquement, les policiers avaient rendu visite aux élèves de cette école juste avant les Fêtes pour les mettre en garde contre les dangers liés à l'absorption et au mélange de drogues.

Le Bureau du coroner a ouvert une enquête afin de déterminer la cause exacte du décès de l'adolescent. Les analyses toxicologiques permettront de savoir quelle quantité de Fentanyl il a été consommée.

Il n'a pas été possible hier de s'entretenir avec les parents de l'adolescent décédé, ceux-ci étant actuellement à l'extérieur de la région pour préparer les funérailles. Selon l'agent Bisson, «la famille réside à Lévis mais est originaire d'une autre région».

Quant aux parents de l'adolescent hospitalisé, ils rencontreront les journalistes au cours d'une conférence de presse cet après-midi.

Santé Canada ne recommande pas l'utilisation du Duragesic (Fentanyl transdermique) chez les jeunes de moins de 18 ans. Dans son *Bulletin canadien des effets indésirables* d'octobre dernier, il mentionne avoir reçu deux notifications de décès d'adolescents à qui on avait prescrit ce médicament.

Le Fentanyl est un opiacé de synthèse 100 fois plus puissant que l'héroïne. Commercialisé au Canada depuis 1992, il est indiqué dans le traitement des douleurs chroniques chez les patients nécessitant une analgésie continue.

« Au Québec, c'est la première fois que j'entends parler d'intoxications liées à la prise de ce médicament par des jeunes en manque de sensations fortes. J'espère que ce n'est pas une nouvelle mode!» laisse tomber le Dr René Blais, du Centre antipoison.

Claude Rouillard, professeur de médecine à l'Université Laval, ne s'étonne pas que des jeunes aient utilisé le Fentanyl de façon « récréative ». «De plus en plus, il y a une banalisation des drogues chimiques. Malheureusement, les jeunes ne les considèrent pas comme des drogues dangereuses. »

Cinq ex-flics aux trousses de la police

ANDRÉ CÉDILOT

À en croire l'ancien détective Claude Aubin, il s'en passe des belles à la police de Montréal ! Assez, en tout cas, pour qu'il crée avec quatre autres policiers à la retraite le Groupe d'enquête civil indépendant (GECI), destiné à mettre au jour les dérapages d'enquêteurs qui se pensent au-dessus des lois.

Dans les faits, les cinq retraités veulent épauler le combat de l'agent-source Éric Nadeau qui dénonce depuis un an les agissements de policiers qui ont pris part au projet Amigos. Cette enquête, qui a suivi de peu l'opération Printemps 2001 contre les Hells Angels, a fait énormément mal aux Bandidos.

À la retraite depuis 1998, Aubin compte parmi ses alliés son ancien partenaire de travail, Alain Desrosiers. Celui-ci a été forcé de quitter la police en 2001 après avoir fourni à Aubin des informations confidentielles provenant des banques de données informatiques de la police. Et celui-ci les vendait aux motards. Les deux hommes avaient été arrêtés à la suite d'une enquête interne de la police de Montréal. Ils avaient plaidé coupable dès leur comparution en Cour du Québec. Aubin avait écopé deux ans de pénitencier, tandis que Desrosiers s'en était tiré avec un sursis.

Cherchent-ils vengeance trois ans plus tard ? « Aucunement », assure Claude Aubin, en expliquant qu'il est temps « qu'on donne un coup de barre dans la police et que la population sache comment ça fonctionne », a-t-il fait valoir. En libération conditionnelle depuis décembre 2001, il multiplie les dénonciations à l'encontre des policiers qui l'ont arrêté. Il a aussi écrit un livre.

Le but ultime du GECI est de mettre suffisamment de pression sur le gouvernement pour obtenir la tenue d'une enquête publique.

Hier, lors d'un point de presse à l'entrée des bureaux du Comité de déontologie policière, où il en appelait du rejet de sa plainte, Aubin a assuré que le GECI ne se lance pas dans une chasse aux sorcières, mais qu'il dispose de réels dossiers d'enquête. « On a déjà fait des vérifications, et c'est embarrassant pour la police. On a notamment une preuve audio de faux témoignage et plein d'autres documents incriminants », soutient-il, en promettant d'en dévoiler les détails le moment venu.

Le but ultime du GECI, il ne le cache pas, est de mettre suffisamment de pression sur le gouvernement pour obtenir la tenue d'une enquête publique.

Après le point de presse, il s'apprêtait à rencontrer les enquêteurs de l'escouade spéciale que le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, a créé au début de 2004 afin de faire la lumière sur la allégations de Nadeau et des autres délateurs qui s'en prennent à la conduite des policiers. L'histoire est à suivre...

EN BREF

Collision mortelle dans les Laurentides

Une fillette de 7 ans a perdu la vie dans un accident de la route, hier matin, près de Sainte-Marguerite-Estérel dans les Laurentides. La petite Mégane Duquette était assise sur le siège avant, à côté de sa mère de 23 ans, alors que ses frères jumeaux de 2 ans occupaient la banquette arrière. La mère a perdu la maîtrise de sa voiture de marque Mazda. Un véhicule venant en sens inverse a heurté la portière du côté passager, où était la fillette. Les deux garçons et la mère n'ont subi que des blessures mineures, ainsi que le conducteur de l'autre véhicule. Émilie Côté

Démantèlement d'un réseau de vols qualifiés

En collaboration avec les inspecteurs de Postes Canada, la Sûreté du Québec dit avoir démantelé mercredi soir un réseau qui effectuait des vols qualifiés dans les bureaux de Postes Canada. Les sept personnes arrêtées ont comparu hier au palais de justice de Saint-Hyacinthe. Ils font face à plusieurs chefs d'accusation, dont vol qualifié, complot et possession de cannabis dans le but d'en faire le trafic. Les membres du réseau à l'oeuvre principalement en Montérégie et dans la région de Lanaudière. Armés et cagoulés, ils volaient notamment des timbres, de l'argent et des mandats-poste. L'enquête de la SQ a duré plusieurs mois. Émilie Côté

Vache folle : des opposants à la levée de l'embargo

Des politiciens américains n'ont pas réussi, hier, à convaincre le secrétaire désigné à l'Agriculture, Mike Johanns, de reporter à plus tard la levée de l'interdiction qui frappe les importations de bétail canadien. Mais M. Johanns, qui sera bientôt officiellement nommé à la tête du département, a accepté de participer, avant la levée de l'embargo, à une audience du Congrès qui se tiendra à ce sujet.

« Comme secrétaire désigné, je ne peux pas indiquer aucune décision », a indiqué M. Johanns au cours d'une audience de confirmation du comité du Sénat sur l'agriculture. « La seule chose que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que je participerai activement à cette audience, a-t-il dit. Nous devons nous assurer que les questions (de salubrité des animaux et de leur nourriture) sont abordées, pour être certains que nous faisons la bonne chose, du point de vue de la réglementation et du Canada. »

La semaine dernière, le département américain de l'Agriculture a indiqué que le commerce de bovins âgés de moins de 30 mois, qui présenteraient moins de risque de contracter la maladie de la vache folle, pourrait reprendre le 7 mars.

Le département a publié un document de 500 pages pour soutenir ses conclusions que le Canada présente un risque minimal de contagion à l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Mais un récent cas de vache folle, annoncé au Canada la semaine dernière, a ravivé le sentiment protectionniste d'éleveurs américains et de législateurs du Midwest qui soutiennent que les règles relatives à l'alimentation du bétail sont fréquemment enfreintes au Canada. PC

Accident de train mortel aux É.-U.

Une collision entre un train de fret transportant du chlore et un train vide à l'arrêt, hier, dans une gare de Graniteville en Caroline du Sud, a fait huit morts et au moins 200 blessés, pour la plupart souffrant d'intoxication au chlore, ont déclaré les autorités. Les responsables de la ville ont donné l'ordre d'évacuer aux 5400 personnes vivant dans un périmètre de 1,6 kilomètre du lieu d'accident, à cause d'une fuite de chlore et de la persistance d'un nuage toxique dans la zone concernée. AP

CLINIQUE POIDS SANTÉ
5556, rue Jean-Talon Est
St-Léonard
Tél. : (514) 725-7050

Votre santé nous tient à coeur !

Vous voulez une diète bien pensée ?

Pour acquérir les informations de base sur les causes et les traitements possibles du surplus de poids.

Pour obtenir une diète facile à suivre et qui vous permet de poursuivre vos activités normales sans souffrir de la faim.

Venez nous rencontrer, une équipe dynamique est à votre disposition afin de vous fournir un support hebdomadaire pour la réussite de votre diète.

www.clinique-poids-sante.qc.ca

Visitez une de nos neuf cliniques

3281835

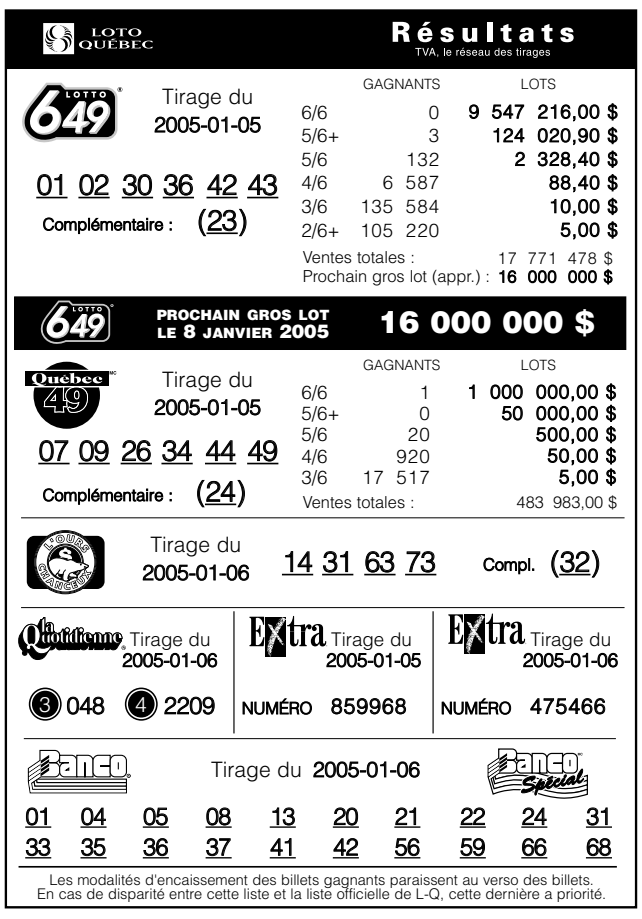

LOTO QUÉBEC — Résultats
TVA, le réseau des tirages

Lotto 649 — Tirage du 2005-01-05
01 02 30 36 42 43 — Complémentaire : (23)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	9 547 216,00 $
5/6+	3	124 020,90 $
5/6	132	2 328,40 $
4/6	6 587	88,40 $
3/6	135 584	10,00 $
2/6+	105 220	5,00 $

Ventes totales : 17 771 478 $
Prochain gros lot (appr.) : 16 000 000 $

Lotto 649 — PROCHAIN GROS LOT LE 8 JANVIER 2005 — 16 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2005-01-05
07 09 26 34 44 49 — Complémentaire : (24)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	20	500,00 $
4/6	920	50,00 $
3/6	17 517	5,00 $

Ventes totales : 483 983,00 $

Lotto Québec — Tirage du 2005-01-06 — 14 31 63 73 — Compl. (32)

La Quotidienne — Tirage du 2005-01-06 — 3 048 — 4 2209

Extra — Tirage du 2005-01-05 — NUMÉRO 859968

Extra — Tirage du 2005-01-06 — NUMÉRO 475466

Banco — Tirage du 2005-01-06 — Banco Spécial
01 04 05 08 13 20 21 22 24 31
33 35 36 37 41 42 56 59 66 68

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Solde d'après Noël

Profitez de la plus grosse vente de l'année!

Les tapis persans Heriz, l'un des plus important importateur en Amérique du Nord de tapis fins faits à la main vous propose son grand solde de liquidation. À vendre, une vaste collection de différents tapis persans, indiens et orientaux. Incluant : tabriz en laine et soie, nain, mashad, kashan, bidjar, qum en soie pure, jaipur (lavé au thé, lavé à l'ancienne), mori bokhara, chobbie et plusieurs tapis tribaux uniques. Les dimensions vont de 2 pi x 3 pi jusqu'à 12 pi x 16 pi et les chemins de couloir et d'escalier jusqu'à 22 pi de long. Il y a aussi une large sélection de tapis Rounds. Le prix des tapis varie de ~~100~~ $ à ~~1 800~~ $

Samedi 1er janvier :	13 h à 19 h
Dimanche 2 janvier :	11 h à 19 h
Lundi 3 janvier :	11 h à 19 h
Mardi 4 janvier :	11 h à 19 h
Mercredi 5 janvier :	11 h à 19 h
Jeudi 6 janvier :	11 h à 19 h
Vendredi 7 janvier :	11 h à 19 h
Samedi 8 janvier :	11 h à 19 h
Dimanche 9 janvier :	11 h à 19 h

50 $ à 1 250 $

9 jours seulement

Hotel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

Visa - MasterCard - Amex - chèques et comptant acceptés

Aucun échange. Vente finale. Pour être exempt de taxes, vous devez fournir les documents requis lors de l'achat.

3281536 3281542

Ce soir 20 h
Il va y avoir du sport !

Pour ou contre les garderies pour les enfants de moins de 2 ans ? Avec Jean-François Chicoine et Diane Vandy.
Y a-t-il trop de faits divers dans les médias ? Avec Yves Boisvert, Richard Desmarais, Jean Dion et Claude Thibodeau.

Animation : Marie-France Bazzo Invitée : Chantal Hébert

Bébés en garderie, un fait divers ?

Ça change de la télé

3280977A

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Gonzales malmené

Le prochain ministre américain de la Justice Alberto Gonzales a été contraint hier de proclamer à plusieurs reprises son rejet de la torture, lors d'une audition parlementaire houleuse centrée sur la latitude à accorder aux agents participant à la guerre contre le terrorisme. « Les États-Unis n'ont jamais eu une politique de torture », a dû répéter sur tous les tons M. Gonzales, 49 ans, qui était entendu en vue de la confirmation de sa nomination par le Sénat. Il a toutefois éludé toutes les questions sur sa définition personnelle de ce terme et l'étendue des pratiques acceptables dans la « recherche d'informations » auprès des prisonniers. Sa nomination devrait finalement être avalisée par le Sénat, mais aucun vote n'est attendu avant la fin du mois, a-t-on appris de source parlementaire démocrate. d'après AFP

UKRAINE

Requête rejetée

La Cour suprême ukrainienne a rejeté hier la requête du candidat pro-russe à la présidentielle Viktor Ianoukovitch, donné perdant de l'élection du 26 décembre face au pro-occidental Viktor Iouchtchenko. L'équipe de M. Ianoukovitch avait décidé de faire appel devant la plus haute instance judiciaire du pays après le rejet jeudi dernier d'une plainte devant la Commission électorale centrale qui faisait état de violations des droits constitutionnels des électeurs pendant le scrutin. Après dépouillement complet des bulletins, M. Iouchtchenko avait obtenu 52 % des voix et son rival 44,19 %. d'après AFP

IRAN

Mise en garde

Le président français Jacques Chirac a mis en garde hier l'Iran contre une remise en cause de ses accords de non-prolifération nucléaire avec les Européens. En novembre, Téhéran, qui est suspecté par Washington de vouloir développer la bombe atomique, a accepté sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de suspendre l'enrichissement de l'uranium en échange d'un accord de coopération avec l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. « Il faut être sans faiblesse envers ceux qui trahissent leurs engagements. Ces principes continueront à guider la démarche des trois Européens dans le cadre de la négociation d'un accord à long terme avec l'Iran », a indiqué M. Chirac. d'après AFP

GÉORGIE

Libération controversée

Les autorités géorgiennes ont annoncé hier la libération de quatre Tchétchènes arrêtés en 2002 à la frontière entre la Géorgie et la république indépendantiste russe de Tchétchénie, dont la Russie n'a cessé de réclamer l'extradition. Les quatre hommes avaient été arrêtés en août 2002 au sein d'un groupe de 13 présumés combattants indépendantistes, dans la zone frontalière montagneuse entre le territoire géorgien et celui de la Tchétchénie. Cinq hommes avaient été extradés au mois d'octobre 2002 en Russie, et Moscou réclamait depuis lors l'extradition des huit autres, condamnés en Géorgie à des peines de prison pour franchissement illégal de frontière et port d'armes. d'après AFP

ARABIE SAOUDITE

Ambassadeur renvoyé

L'ambassadeur libyen en Arabie saoudite, Mohammad Saïd al-Qachat, va retourner en Libye puisque Riyad le « lui a demandé », ont indiqué hier soir des sources au ministère des Affaires étrangères libyen. Les dirigeants saoudiens avaient ordonné son expulsion le 22 décembre pour l'implication présumée de Tripoli dans une tentative d'assassinat du prince héritier saoudien Abdallah ben Abdel Aziz. Le ministre saoudien des Affaires étrangères Saoud al-Fayçal avait annoncé le même jour devant la presse le rappel de l'ambassadeur saoudien en Libye. d'après AFP

PHOTO ALEXANDER ZEMLIANICHENKO, AP

Le candidat du Fatah aux élections palestiniennes, Mahmoud Abbas, salue ses partisans au cours d'une visite à Naplouse, en Cisjordanie.

Chronique d'une victoire annoncée pour Mahmoud Abbas

CÉLINE BRUNEAU
COLLABORATION SPÉCIALE

RAMALLAH, Cisjordanie — **Sur les murs, dans les vitrines, sur les capots des taxis, les affiches de campagnes sont partout, là où il y a encore un mois les portraits de Yasser Arafat occupaient tout l'espace. Même le mur de séparation qui entoure Ramallah est devenu à certains endroits un tableau d'affichage de campagne.**

En tout, sept candidats sont en lice pour la présidence de l'Autorité palestinienne, mais à Ramallah, l'image de Mahmoud Abbas, le candidat du Fatah, parti de Yasser Arafat, est omniprésente.

Dans l'une des plus grandes artères de la ville, Yassira Zalatina peste contre la puissance du Fatah. Avec son mari, elle tient une prospère boutique de falafels et derrière la caisse, c'est le portrait du candidat Mustapha Barghouti qui trône. « Je ne voterai pas pour Abou Mazen (Mahmoud Abbas). Le Fatah est partout et s'il gagne ce sera encore une fois le règne de la corruption ! »

« C'est vrai qu'Abou Mazen est souvent soupçonné de faire partie de la vieille garde corrompue concède Ibrahim Husseini, consultant à Jérusalem-Est, mais je crois que lui seul va pouvoir fédérer les groupes palestiniens et parler avec Israël, alors il faut lui donner une chance de nettoyer l'Autorité palestinienne. »

Le suspense autour du résultat de l'élection est inexistant. Mahmoud Abbas est crédité de 65 % des voix, contre 28 % à son plus sérieux concurrent, Moustapha Barghouti. Pourtant, tout n'était pas gagné pour le candidat du Fatah. Avant la mort de Yasser Arafat, l'homme aux cheveux et à la moustache blancs souffrait d'un déficit de popularité auprès des Palestiniens. Réputé modéré, il était perçu par beaucoup comme l'homme de Washington, contre la militarisation du conflit et pour des négociations avec les Israéliens. En 2003, Yasser Arafat l'avait nommé premier ministre, mais Abou Mazen ne supportant pas le « pouvoir absolu » du raïs avait préféré démissionner après seulement trois mois.

Aujourd'hui pourtant, Mahmoud Abbas s'affiche comme le digne héritier de Yasser Arafat. Une affiche électorale sur deux le représente en compagnie du leader des Palestiniens. Manquant de légitimité, il veut montrer qu'il marche dans les pas de Yasser Arafat et reprend donc ses positions très strictes pour parvenir à la paix : le démantèlement des colonies, le retour aux frontières de 1967, Jérusalem comme capitale, le droit au retour des réfugiés et la libération des prisonniers politiques palestiniens. Son discours depuis le début de la campagne s'est durci à l'égard des Israéliens, et il est apparu avec des membres des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, ce qui a eu pour effet d'effrayer les Américains qui l'ont toujours soutenu. « Je ne vois pas où est le problème ! explique Ibrahim. Un homme politique qui doit rassembler son peuple et obtenir des garanties des mouvements extrémistes doit rencontrer tout le monde ! C'est comme si on lui reprochait de vouloir rencontrer les Israéliens pour faire la paix ! Il est le bon candidat. Ce qu'il faut surtout, c'est aller voter ! »

Richard Gere s'en mêle

Et tous les moyens sont bons pour motiver les inscrits sur les listes électorales à se rendre aux urnes. Dans le principal journal, *Al Qods*, c'est Richard Gere en personne qui s'adresse aux Palestiniens pour les inciter à voter. Et dans les derniers jours avant le scrutin, l'acteur américain apparaîtra également dans un spot télévisé pour délivrer ce message : « Ne restez pas chez vous et allez voter ! »

Le monde entier a les yeux rivés sur la région et les Israéliens comme les Palestiniens en ont conscience. « Les deux peuples désirent intensément recevoir un soutien unanime du reste du monde, ils ont donc plutôt intérêt à tout faire pour que les conditions démocratiques soient respectées », affirme Michel Rocard, ancien premier ministre français et chef de la mission envoyée par l'Union européenne pour contrôler le vote.

« Il y a une vraie demande de démocratie dans la population palestinienne, se réjouit M. Rocard. Pour beaucoup, le vote est une *alternative* à la violence, au terrorisme. Leur souhait c'est de pouvoir participer à la vie démocratique d'un État respectable et respecté. »

Le rapport Conyers met en doute la réélection de Bush

JOONEED KHAN

« Le cumul des irrégularités, nombreuses et graves, que nous avons relevées dans l'élection présidentielle en Ohio, et qui ont touché des centaines de milliers de suffrages et d'électeurs, soulève de sérieux doutes quant à la légalité des grands électeurs choisis le 13 décembre 2004 au regard des lois de l'Ohio, des exigences fédérales et des normes constitutionnelles », écrit le rapport Conyers publié mercredi à Washington.

C'est ce rapport de 102 pages, intitulé *Preserving Democracy : What Went Wrong in Ohio* et résumant deux mois d'enquêtes des experts démocrates de la Commission judiciaire de la Chambre des représentants, qui a fondé hier l'objection formelle d'élus démocrates à l'octroi des 20 votes électoraux de l'Ohio au républicain George W. Bush.

La procédure, toute symbolique étant donné la forte majorité républicaine dans les deux Chambres du 109e Congrès, a retardé un peu la proclamation officielle de la réélection de Bush, avec 286 votes électoraux contre 252 à John Kerry.

Celui-ci s'est d'ailleurs désolidarisé de la contestation formelle, expliquant : « Nos équipes sur le terrain n'ont pas trouvé de preuves qui changeraient l'issue du scrutin. » D'autres démocrates ont fait valoir qu'il fallait un débat pour que « chaque vote compte », sans que l'élection de Bush soit entachée ni que le pays bascule dans le chaos.

Cas à l'appui

L'affirmation la plus grave du rapport Conyers implique pourtant exactement cela : le secrétaire d'État de l'Ohio, Kenneth Blackwell, a certifié que Bush a remporté l'État avec 118 775 voix de plus que Kerry, mais le texte, qui rappelle que le républicain Blackwell coprésidait chez lui la campagne Bush-Cheney, parle souvent de « centaines de milliers d'électeurs privés de leur vote ».

Le rapport énumère, cas concrets et documentés à l'appui, des campagnes d'intimidation et de désinformation républicaines, des « purges » de listes électorales, une pénurie de machines à voter ayant entraîné des files d'attente de 12 heures et plus, des retards dans l'envoi de bulletins de vote par anticipation à des malades et retraités, et le refus de leur fournir des « bulletins provisoires », la contestation des qualifications d'électeurs pour qu'ils votent sur des « bulletins provisoires » le plus souvent rejetés ou ignorés.

Les cibles de ces « inconduites intentionnelles et pratiques illégales » étaient, le plus souvent, « des électeurs démocrates ou issus de minorités », affirme le rapport.

John Conyers, membre démocrate senior de la Commission judiciaire de la Chambre, a lâché ses limiers dès le lendemain de l'élection du 2 novembre, alors que John Kerry reconnaissait la victoire de George W. Bush. Ses bureaux ont reçu près de 100 000 plaintes de la part d'électeurs en Ohio, et continuent d'en recevoir 4000 par jour.

Machines folles

Les irrégularités et anomalies sont divisées en trois temps : les préparatifs de l'élection, le jour du vote et le dépouillement, et les opérations de recomptage judiciaire — que l'étude souhaite intégrale et manuelle à l'échelle de tout l'Ohio, les machines à voter étant, selon les enquêteurs, un facteur central d'anomalies et de confusions.

Les exemples foisonnent : votes pour Kerry transférés à Bush à Youngstown, et à de tiers candidats dans le comté de Cuyahoga, un candidat démocrate de l'État recevant plus de voix que Kerry dans le comté de Butler, 19 000 « nouveaux bulletins » ajoutés *après* dépouillement de 100 % des suffrages dans le comté de Miami rehaussant le total de Bush sans affecter le total de Kerry. Et, durant le recomptage de 3 % des suffrages prévus par la loi, le total manuel différait souvent du total électronique ; les autorités remplaçaient les machines. La justice en Ohio reste saisie de plusieurs poursuites judiciaires.

« Il y a eu la débâcle de 2000 en Floride. Il y a eu l'élection en Ukraine, que Iouchtchenko avait perdu par 3 % avant de l'emporter par 8 %. Et il y a eu l'élection du gouverneur de l'État de Washington : le républicain Dino Rossi s'était proclamé vainqueur après un recomptage partiel, c'est la démocrate Christine Grégoire qui a gagné après recomptage intégral », rappelle le rapport Conyers, qui note aussi : « Les États-Unis avaient dénoncé l'élection perdue par Iouchtchenko en se basant sur des sondages à la sortie des urnes pour parler de fraudes et d'abus. » Or, en Ohio, les sondages effectués à la sortie des urnes donnaient Kerry en avance ; c'est le dépouillement final qui a tout changé.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Deuil, espoir et incertitude

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

La deuxième élection présidentielle de l'Histoire en territoire palestinien aura lieu dans 48 heures, dans une ambiance faite à la fois de deuil, d'espoir et d'incertitude. Deuil, au souvenir de ce monument que fut, pour le meilleur et pour le pire, Yasser Arafat, décédé le 11 novembre dernier. Espoir, puisque la disparition même du « vieux » ouvre une ère nouvelle où, en théorie, tout devient possible.

Incertitude, enfin.

Non pas quant à la question de savoir qui sera élu. À n'en pas douter, Mahmoud Abbas, ce modéré de 69 ans déjà chef de l'OLP, candidat officiel du Fatah qu'il fonda en 1959 avec Arafat, qui récolte 65 % des appuis dans les récents sondages.

L'élection de dimanche, en territoire palestinien, est aussi un test quant à la quantité de bonne volonté présente de part et d'autre.

Mais bien : incertitude sur ce qu'il adviendra, dimanche, le jour même du scrutin. Violence ou non. Collaboration ou interférence de l'État juif. Actions d'éclat ou non des extrêmes droites palestinienne et israélienne. Surtout : incertitude quant à ce qui se passera ensuite. En particulier pendant ces 100 jours de grâce auxquels Abbas aura droit et qui devront lui servir à faire le ménage dans et autour de l'Autorité palestinienne, ainsi qu'à établir sa position face à Ariel Sharon.

Après-demain, donc, 1,8 million de Palestiniens, dont 1,3 million sont officiellement inscrits, pourront voter pour l'un ou l'autre des sept candidats. Ils le feront dans près de 1100 bureaux équipés de 2800 urnes importées du Danemark et... translucides, voyante métaphore du souci de transparence dont la nécessité est grande dans le contexte politique. Des centaines d'observateurs étrangers, la plupart en provenance de l'Union européenne, seront sur place.

L'affaire n'est pas parfaite, bien entendu.

Les 8000 prisonniers palestiniens n'auront pas le droit de se prononcer, a décrété, hier, la Cour suprême d'Israël. Pas plus que les Palestiniens de la diaspora, dont les 400 000 réfugiés au Liban qui s'estiment lésés par le processus électoral. D'autre part, le mouvement islamiste Hamas a appelé au boycott de l'élection. Et plusieurs candidats à la présidence se sont plaint d'être entravés dans leur campagne par les contrôles de l'armée israélienne.

L'ambiguïté de l'attitude du gouvernement Sharon face à cette élection est d'ailleurs intrigante — dénoncée par la presse et les ONG israéliennes elles-mêmes. Tant il est clair, en effet, qu'une Autorité palestinienne en meilleure santé au point de vue démocratique constitue un pré-requis pour la reprise d'un processus de paix ayant quelque chance de réussite. Car cette démocratie, balbutiante, n'a même pas encore atteint le stade où on pourrait dire d'elle qu'elle est fragile : l'Autorité palestinienne s'est à ce jour signalée, on le sait, comme étant une oligarchie corrompue et factieuse dont la nécessaire réforme constituera le premier casse-tête du futur président.

De ce point de vue, l'élection de dimanche devient aussi un test quant à la quantité de bonne volonté que l'on peut attendre de part et d'autre.

Israël, qui a promis de faciliter le processus électoral (notamment en retirant ses troupes pendant 72 heures des agglomérations palestiniennes), doit se tenir rigoureusement à ce programme. Les Palestiniens doivent voter en masse, simplement, pour donner du poids au mandat dont héritera vraisemblablement Mahmoud Abbas.

La déroute de Pierre Bourque

fcardina@lapresse.ca
FRANÇOIS CARDINAL

Un pilier de Vision Montréal a claqué la porte du parti cette semaine. Il s'agit du septième élu à faire défection à Pierre Bourque en moins de 27 mois. Et c'est sans compter les huit membres politiques qui ont fait de même l'an dernier.

Il serait facile de se réjouir de la déconfiture de ce parti dirigé par un chef qui confond trop souvent autocratie et démocratie. Le problème, c'est qu'il s'agit d'une très mauvaise nouvelle pour la démocratie montréalaise en cette année électorale.

Le chef de l'opposition croyait bien avoir terminé sa traversée du désert. Acclamé en octobre dernier par les 600 délégués de son parti réunis en congrès, il pensait avoir enfin tourné la page sur les déboires vécus depuis son aller-retour catastrophique à l'ADQ.

La récente défection dans son parti ainsi que la défaite électorale dans Ville Saint-Laurent lui ont clairement démontré qu'il s'est trompé.

Chinois dans l'âme, Pierre Bourque aurait dû se rappeler le proverbe selon lequel tout voyage commence par un premier pas. Avant d'annoncer il y a trois mois qu'il allait enfin « rebâtir Montréal », il aurait dû s'atteler à consolider sa formation et surtout, s'occuper de sa fonction de chef de l'opposition.

Au lendemain de sa défaite électorale de 2001, M. Bourque s'était engagé à demeurer à l'hôtel de ville pendant quatre ans. « Il faut que j'assume ce projet jusqu'à la fin », avait-il déclaré.

Or non seulement l'ancien maire a-t-il sauté sur la première occasion pour s'enfuir en courant, il a de plus négligé ses fonctions de chien de garde de l'administration. Et ce ne sont pas ses coups d'éclats teintés d'opportunisme, comme sa décision de poursuivre le président du conseil municipal devant les tribunaux, qui prouveront le contraire.

Quiconque a fréquenté M. Bourque ces dernières années sait pertinemment que l'homme déteste les banquettes de l'opposition. Habitué à exercer un pouvoir absolu sur sa ville comme sur son caucus, loin de dédaigner les feux de la rampe, M. Bourque s'ennuie dans cette fonction aussi essentielle qu'ingrate.

Cela explique que les Montréalais ont été délaissés par les élus de Vision Montréal depuis 2001. Et tout porte à croire qu'ils le seront encore pour quelques années.

La déroute de ce parti à dix mois des élections du 6 novembre n'annonce rien de bon. Surtout que Gérald Tremblay flotte si haut dans les sondages que personne d'autre ne songe à lui bloquer la route.

Il y a bien sûr du grenouillage autour de l'hôtel de ville comme le démontre la démission récente du président de la Chambre de commerce de Montréal, Benoit Labonté, qui fera le saut en politique municipale. Mais tous les prétendants au trône semblent s'être donnés rendez-vous aux élections de 2009...

Tant et si bien qu'aujourd'hui, l'actuel maire semble naviguer vers une réélection facile. On ne peut évidemment pas prédire une telle chose si loin du jour J. À plus forte raison parce que M. Bourque, un politicien redoutable qui a toujours su surprendre les observateurs, est toujours dans le portrait.

Mais on peut néanmoins formuler certaines inquiétudes à l'approche de ce duel qui permettra de choisir non seulement le prochain maire, mais aussi le président du futur conseil d'agglomération.

Vu la concentration importante de pouvoirs dont jouira un seul homme, il est désolant de constater que Vision Montréal et son chef ne méritent même pas d'être réélus dans l'opposition.

serge.chapleau@lapresse.ca DROITS RÉSERVÉS

JOURNAL DU SRI LANKA

Tellement dignes

CATHERINE GODIN

L'auteure est sous-chef de délégation du Comité international de la Croix-Rouge au Sri-Lanka. Au cours des prochaines semaines, de son poste à Vavuniya, une ville de 90 000 habitant située au nord du pays, elle nous racontera sa participation à l'opération de sauvetage de la population, puis de reconstruction du Sri Lanka.

Besoins, besoins, besoins. Moyens, moyens, moyens. C'est l'équation avec laquelle on essaye tous de composer. Trop de ceci, pas assez de cela. Aujourd'hui j'ai fait une distribution de biens essentiels à quelque 200 familles. Comment arriver à répondre à tous ? Et justement ? Vive les listes ! Peut-être qu'en plus du sac et de la toile de plastique je peux bien leur offrir un sourire ? Mais vraiment qu'est ce que ça change ? Un regard neutre serait-il plus adéquat, plus respectueux ? Je ne sais pas.

J'essaie d'adapter mon « merci » à la langue de celui ou celle qui passe. Nandri, Stuti, Choukran. Et je les trouve tellement dignes et retenus dans leur douleur ces Sri Lankais. Le sourire est toujours omniprésent mais les regards sont souvent vides. Hier, à l'hôpital de Vavuniya, j'ai observé les patients qui attendaient leur tour, bonnet bleu sur la tête et sarong à la taille. Ces hommes, dont plusieurs souffraient des lacérations dues aux palmes des arbres, demeuraient tous silencieux. Pas une plainte, pas de larmoiement. Je m'incline donc devant cette pudeur.

Famille « élargie »

Les gens de notre bureau aussi sont extraordinaires. Bien sûr ils ont été touchés d'une façon ou d'une autre. Ce sont les leurs qui se débattent aujourd'hui. Surtout que la notion de famille est autrement « élargie » ici. Évidemment, dans notre équipe comme dans n'importe quelle autre il y en a un qui a un poil dans la main. Mais franchement c'est peu sur les 47, qui se rendent disponibles avec la levée du jour, tous les jours. Comment ne pas être impressionnée ? Après plus d'une semaine il commence à nous manquer un peu de jus mais ils continuent malgré tout. La moindre des choses c'est que je fasse comme eux, même si mon sens de l'humour connaît des ratés de temps en temps, comme ma patience et mon écoute.

Ce sont les quatre autres équipes à Batti, Trinco, Kili et Jaffna aussi que nous essayons d'épauler puisque nous sommes dans l'oeil du cyclone, ici au centre-nord du pays. Préservés géographiquement sans doute, mais placés au bon endroit pour seconder ceux qui sont aux premières loges, sur la côte est. C'est un peu difficile de jouer au pompier car les besoins pour lesquels ils font appel à nous nécessitent une réponse immédiate, ce qui laisse peu de place pour la planification. Heureusement que la phase aiguë est terminée et que nous allons envisager une structure pour les prochaines étapes. Il faudra peut-être se répartir les tâches autrement. Il faudra voir plus loin.

En attendant, je vais souffler un peu et écouter la BBC pour changer le mal de place.

TÉMOIGNAGE

« Nous avons continué notre vie de touristes »

CLAIRE SIMARD

Je me trouvais à Phuket, en Thaïlande, le 26 décembre, en compagnie de mon conjoint et de mes quatre enfants. À 10h30, je faisais des courses dans une rue parallèle à la plage de Karong, avec mon mari et la plus âgée de nos enfants. C'est de là que nous avons vu les gens courir, tomber et ensuite l'eau et les débris. Nous avons couru comme nous avons pu, dans des eaux d'égouts pour retourner à l'hôtel où nos trois autres enfants étaient sains et saufs, mais fort inquiets à notre sujet.

Nous avons eu une chance incroyable, pas de blessé, pas de disparu ! Dans les jours qui ont suivi, j'étais gênée de me montrer avec toute ma famille.

Nous sommes restés après le 26, jusqu'au 30, date prévue de notre retour, parce que c'était la seule aide que nous pouvions apporter. Laisser les places d'avion à ceux qui en avaient vraiment besoin. Nous avons continué notre vie de touristes parce que l'économie thaïlandaise avait et a toujours besoin de cet argent.

Dans les jours suivant les tsunamis, Mme Simard et les membres de sa famille sont retournés vivre leur vie de touristes sur la plage de Karong.

Nous sommes retournés à la plage, nous nous sommes baignés, tous ensemble. La plage était déserte mais le lendemain il y avait déjà un peu plus de monde. Les vendeurs de plage sont revenus gagner leur vie. Les masseuses de plage sont revenues avec leurs huiles et leur sourire afin de nourrir leur famille. Ce serait une erreur d'annuler un voyage, les gens sont restés toujours aussi gentils après le tsunami et ils ont besoin du tourisme. Ils appréciaient énormément que nous soyons restés.

Croyez-moi, il est moins périlleux d'aller en Thaïlande que dans bien d'autres endroits dans le monde. J'encourage les gens qui avaient des projets de voyage pour la Thaïlande à ne pas changer leurs plans.

FORUM

Le camarade Bonhomme

ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

En novembre, l'intention de Bonhomme Carnaval de se syndiquer a été accueillie par un immense éclat de rire au Québec. Quoi ? Un camarade Bonhomme ? Fini la magie. Celui qui se cache dans le costume blanc serait un employé comme les autres, un Travailleur uni de l'alimentation et du commerce, dont les pirouettes et les accolades seraient codifiées dans une convention collective ?

Le droit d'association est un droit fondamental. Mais parfois, il y a des droits qu'il est plus sage de ne pas exercer. L'accréditation des personnificateurs du Bonhomme et de ses accompagnateurs a eu, dès le départ, quelque chose de ridicule qui nuisait aux artisans eux-mêmes, au Carnaval, et au syndicat qui s'est lancé dans l'aventure. Ce que la suite des choses a bien montré. La démission en bloc, la semaine dernière, de ces nouveaux syndiqués et donc, par définition, la disparition du nouveau syndicat, constituent une pathétique fin en queue de poisson.

Mais au-delà du ridicule, on ne peut s'empêcher d'avoir un pincement de coeur pour la ville de Québec, qui n'avait certainement pas besoin de cela.

L'image de la Capitale a été terriblement malmenée depuis un an, par le scandale de la prostitution juvénile, mais surtout par les débordements du mouvement Scorpion avec ses accents de lynchage, par les excès de la station de radio CHOI, sa fermeture et le troublant mouvement de solidarité que cela a suscité. Une ville connue pour sa qualité de vie et sa gentillesse dévoilait une autre face de sa personnalité, celle de l'intolérance et de la violence verbale. Et maintenant, c'est le symbole le plus universellement connu de Québec qui passe dans le tordeur.

Hélas, cette aventure syndicalo-carnavalesque n'est pas tout à fait le produit du hasard. Il y a en effet, dans cet incident, des traits de caractère propre à la Capitale. Une tendance aux pulsions autodestructrices, qui s'exprime très certainement dans cet incident. Une propension, typique d'une ville homogène où les gens se connaissent, de personnaliser les conflits et de leur laisser prendre des proportions démesurées. Dans le cas qui nous occupe, il est assez évident que le petit psychodrame qui a mené à l'accréditation syndicale de Bonhomme et de son équipe masque des conflits de personnalité mal gérés.

Le prétexte du conflit, le mécontentement des artisans face à la décision de la direction du Carnaval de faire appel à une entreprise qui fournirait le véhicule et chauffeur pour promener Bonhomme plutôt qu'à un des accompagnateurs habituels est vraiment trop insignifiant pour justifier tout ce ramdam.

L'autre élément, typique de la capitale, c'est le poids de la culture syndicale. Québec, en raison de l'importance du secteur public, est très fortement syndiquée. Elle épouse plus spontanément le rythme, les horaires et

L'image de la Capitale a été terriblement malmenée depuis un an.

les valeurs d'un univers régi par des normes et des articles de conventions collectives. Cette culture du secteur public a un effet d'entraînement sur le secteur privé. C'est cette culture dominante qui a sans doute amené l'équipe de Bonhomme, pour résoudre un conflit, à choisir la solution syndicale qui, dans ce cas-ci n'était certainement pas la plus appropriée.

Bien sûr, on a tenté de donner une dimension sociopolitique au conflit en dénonçant le recours à « l'entreprise privée ». On a même parlé de PPP. Le Carnaval n'est ni un hôpital ni une école, mais une organisation sans but lucratif dont l'objectif a toujours été la promotion économique et touristique de Québec et qui a toujours travaillé main dans la main avec le secteur privé.

Mais ce qui est le plus étonnant, dans ce conflit, c'est que l'équipe du Bonhomme ait rompu l'espèce de code implicite que respecte depuis des décennies l'organisation du Carnaval. Une protection maniaque de l'image de Bonhomme qui va dans les moindres détails, comme par exemple insister pour qu'on le décrive comme un « personnage » plutôt que comme une « mascotte ».

Mais surtout, un désir indéfectible de protéger la magie du personnage. C'est au nom de cette magie que le Carnaval garde secrète l'identité de ceux qui se cachent dans le costume ou encore s'oppose à ce qu'un média fasse un reportage sur la machine derrière le Bonhomme, l'organisation de ses tournées, le nombre de personnificateurs.

Voici pourquoi le geste des artisans qui, par leur démission, rompent la magie à laquelle ils ont participé pendant des années est si désolant. Mais tout se termine bien. La direction du Carnaval a trouvé un remplaçant de dernière minute, un peu petit pour le costume, certainement moins expérimenté que ses prédécesseurs démissionnaires. Reste à savoir si, les exigences de la solidarité amèneront les plus militants à bouder ce bonhomme qui n'est pas un camarade.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

« Un véritable centre intégré santé et savoir »

Selon le maire Tremblay, le concept du CHUM d'Outremont est le plus susceptible de renforcer le rayonnement international des sciences de la vie de Montréal

GÉRALD TREMBLAY

Nous publions ici l'essentiel de la déclaration faite hier par le maire de Montréal, au sujet de l'emplacement du futur CHUM.

Si j'exprime aujourd'hui publiquement mon point de vue, c'est que j'estime, à la veille de cette importante prise de décision, qu'il est temps pour nous, Montréalaises et Montréalais, de se mobiliser autour de la concrétisation de projets stimulants et porteurs pour notre avenir afin d'assurer leur pleine réussite.

Au cours des prochaines décennies, les sciences de la vie, incluant les industries de la santé, vont connaître un essor remarquable. Pour nous, c'est une occasion à saisir puisque c'est l'un de nos secteurs forts, constituant même l'un de nos joyaux au sein de notre expertise scientifique et technique. Rappelons qu'une large part des 850 millions de dollars investis en recherche au sein de nos universités en 2003 était consacrée à des activités liées à la santé et à l'amélioration du bien-être des individus.

La construction à Montréal de deux grands hôpitaux universitaires, soit le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), sans parler des importantes améliorations apportées au Centre hospitalier universitaire mère-enfant (Sainte-Justine), constitue une occasion rare et prometteuse qui nous est offerte pour notre développement futur.

L'ampleur des investissements à consentir doit certainement nous conduire à une prudence de mise mais cela ne doit pas nous empêcher d'analyser aussi ces projets sous l'angle de leur contribution maximale, tant au rehaussement de la médecine québécoise, à l'amélioration des services aux patients qu'à la création de richesse.

Tous, nous sommes d'accord sur la pertinence et la nécessité d'aller rapidement de l'avant avec ces deux projets. Prudence et rigueur peuvent aussi se conjuguer avec rapidité si nous savons bien travailler, s'organiser et mettre fin à des débats parfois stériles.

Un grand potentiel

Le concept soumis par l'Université de Montréal nous invite à jeter un regard différent. Tout en tenant compte des objectifs de rehaussement de la médecine et de l'amélioration des services aux patients, il ouvre de nouvelles perspectives qui apparaissent prometteuses pour notre avenir. En effet, ce concept, ce n'est pas seulement celui de l'implantation d'un centre hospitalier universitaire, mais bien l'invitation à construire au sein de notre ville un véritable centre intégré santé et savoir.

Ce nouveau concept vise à constituer un véritable système intégré de création de valeur maximisant les effets de synergies entre l'université, le centre hospitalier universitaire, des centres de recherche et l'industrie, tout en proposant un terrain offrant un grand potentiel d'expansion future.

En outre, sur la base de plusieurs études économiques, dont celle du professeur Fernand Martin portant sur les retombées économiques des universités montréalaises, il semble acquis qu'une meilleure intégration de ces dernières au système d'innovation régional, notamment par une collaboration plus étroite avec les secteurs public et privé, se traduit par de meilleures performances économiques en matière de création de richesse. De plus, dans le cas montréalais, cela entraînerait pour les universités de plus grands bénéfices pour la commercialisation de leurs recherches, ce qui n'est certainement pas à négliger compte tenu de leurs besoins de financement.

Enfin, un consensus se dégage aussi quant aux avantages de constituer des technopoles où la proximité et la présence d'une masse critique accélèrent la fluidité des échanges, renforçant ainsi le système d'innovation.

Cela rend donc possible la réalisation ici d'un centre intégré santé et savoir comparable à ce qui se fait de mieux actuellement en Amérique du Nord. Dans cette mouvance, nous retrouvons des exemples tels que le Campus John Hopkins de Baltimore, le Biosquare de Boston et le Mars Discovery District de Toronto.

Avec le projet du CUSM, le nouveau concept est aussi plus susceptible de contribuer à renforcer le rayonnement international de la grappe des sciences de la vie du Montréal métropolitain et à faciliter le recrutement sur la scène internationale de professionnels de la santé.

Investissements importants

Bien évidemment, réaliser un centre intégré santé et savoir nécessitera aussi d'importants travaux d'infrastructures, notamment au niveau des infrastructures municipales. Ces travaux supplémentaires doivent être toutefois raisonnables, justifiés et en concordance avec l'ampleur du projet, sa durée de vie, les plus grandes synergies qu'il permet et surtout, l'accroissement supplémentaire de richesse qu'il est susceptible d'occasionner.

Il est temps de travailler rapidement et ensemble afin d'établir avec le plus de précision possible les coûts d'un tel concept. Il ne s'agit pas de retarder sa mise en oeuvre indûment mais de bien l'évaluer, ce qui peut être fait avec diligence.

Compte tenu de l'ampleur des investissements requis et des enjeux en cause, j'invite le gouvernement à engager toute sa réflexion sur la base de ce concept : un centre intégrant santé et savoir. De plus, comme acteur incontournable, je tiens à ce que la Ville de Montréal soit associée de près à cette réflexion et à toutes les démarches qui conduiront à la concrétisation de ce projet.

L'équipe d'intervention... lente ?

Les décisions politiques, les lacunes en matière de transport et la difficulté de se rendre à destination expliquent la lenteur du déploiement du DART

RÉMI LANDRY

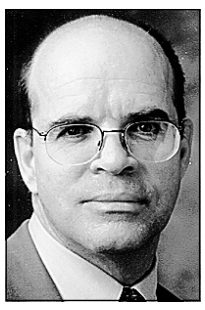

L'auteur est lieutenant colonel à la retraite et membre du Groupe d'études et de recherches en sécurité internationale (GERSI) de l'Université de Montréal.

L'Équipe d'intervention en cas de catastrophe des Forces armées canadiennes (ou DART, pour Disaster Assistance Response Team) s'est envolée, hier, pour le Sri Lanka afin de venir en aide aux victimes du tsunami survenu le 26 décembre. Si tout va bien, cette équipe devrait commencer à fonctionner pleinement dans deux semaines. Pourquoi un si long délai à déployer une unité destinée à venir en aide en cas d'urgence ?

Le DART a été créé en juin 1996. C'est avant tout une unité mise sur pied par les Forces canadiennes, afin de doter le Canada d'une capacité rapide d'intervention humanitaire en cas de catastrophe. Bien utilisé, le DART est un outil efficace, car il se fonde sur trois éléments permettant un déploiement rapide : une équipe permanente d'une vingtaine de militaires, composée principalement d'éléments de commandement, de communication, et de logistique ; quelque 170 spécialistes expérimentés et présélectionnés sur appel, qui appartiennent à diverses unités des Forces canadiennes ; et, un prépositionnement du matériel et de véhicules, prêts en tout temps pour leur chargement aérien.

Théoriquement, une fois la décision prise et les transporteurs aériens disponibles, il peut se rendre sur place en 48 heures et son personnel peut commencer à travailler dès l'arrivé de l'équipement sur le site du déploiement. Il faut compter un minimum de 24 heures pour l'installation d'un système d'épuration des eaux et près de quatre jours pour aménager un petit hôpital de 30 lits avec ses services de pharmacie, de laboratoire et de consultation externe.

Un déploiement complexe

Le déploiement du DART ne se fait qu'avec l'approbation du gouvernement. Le processus décisionnel est complexe et doit, entre autres, prévoir le transport de plusieurs milliers de tonnes métriques de matériel. Le DART n'a pas ses propres ressources de transport aérien. Présentement, compte tenu de la nature de sa flotte et de ses engagements ailleurs sur la planète, les Forces canadiennes ne disposent pas des ressources aériennes appropriées. Elles doivent donc retenir les services de transporteurs stratégiques étrangers.

PHOTO LUKE HENDRY, CP©

L'équipement dont le DART (Disaster Assistance Response Team) aura besoin est chargé à bord d'un avion géant, un An-124-100 Antonov, à la base de Trenton, en Ontario.

Au lendemain du tsunami, le ministre de la Défense, Bill Graham, avait exclu un déploiement du DART au Sri Lanka compte tenu de l'insécurité et de l'instabilité qui y règnent. Dès son retour de vacances, le premier ministre, Paul Martin, a renversé cette décision et a annoncé le déploiement complet de l'unité sur la côte est de ce pays. Toutefois, le mandat du DART a été élargi pour cette opération, la rapidité du déploiement n'étant plus un facteur prioritaire. En effet, il opérera maintenant en collaboration avec les organismes humanitaires, les autorités srilankaises et les autres pays pour une période indéterminée.

Comme deux des cinq envolées réservées auront lieu aujourd'hui, tout indique que l'ensemble du matériel du DART n'arrivera pas à destination avant la fin de la semaine prochaine. En effet, seul l'aéroport de Colombo, sur la côte ouest du Sri Lanka, peut accommoder ce type d'avion. De plus, les Canadiens devront acheminer le tout par transport routier sur plus de 200 km de routes accidentées, à travers un massif montagneux pour finalement atteindre Montarai, leur destination finale.

Les décisions politiques, les lacunes en matière de transport et la difficulté de se rendre à destination expliquent la lenteur du déploiement. Mais l'heure n'est pas à la critique, plutôt à l'action. Certes, le Canada n'a pas les ressources requises pour jouer un rôle majeur sur la scène internationale, mais depuis quinze jours il a su ajuster son engagement et il continue de le faire avec ses moyens. Moyens, pour l'instant, qui sont comparables à ceux des pays les plus généreux.

Nous pourrons juger de la capacité et de l'efficacité du gouvernement dans cette crise lors de la phase de reconstruction de cette région et ainsi évaluer la sincérité de ses engagements.

MONDE

Irak : journaliste française portée disparue

MARC THIBODEAU

Une journaliste française du quotidien *Libération*, Florence Aubenas, était portée disparue hier en Irak, où elle était arrivée en décembre en prévision des élections du 30 janvier.

La direction du quotidien a indiqué dans un communiqué que cette journaliste d'expérience, âgée de 43 ans, n'avait pas donné de nouvelles depuis mercredi matin. Elle avait alors quitté son hôtel de Bagdad vers 11 h en compagnie de son guide-interprète, Hussein Hanoun al-Saadi, qui manquait aussi à l'appel.

Le directeur de la rédaction de *Libération*, Antoine de Gaudemar, a indiqué à l'AFP qu'il était très inquiet du silence de la journaliste même s'il ne disposait d'aucune indication sur une éventuelle prise d'otages. Il a dit espérer que le fait de sonner l'alerte pourrait favoriser sa protection.

Le gouvernement français, alerté de la situation par le journal, a indiqué que « tous les efforts ont été entrepris » en Irak pour retrouver Mme Aubenas. Il a invité de nouveau les ressortissants français, incluant les représentants des médias, à éviter de se rendre dans le pays, en proie à une instabilité croissante à l'approche des élections.

Dans son rapport annuel sur la liberté de la presse dans le monde, paru mercredi, le groupe Reporters sans frontières identifie l'Irak comme étant le pays le plus dangereux pour la profession. Non moins de 19 journalistes et 12 collaborateurs des médias (guides-interprètes, chauffeurs, agents de sécurité, etc.) ont été tués en 2004. Au moins douze journalistes nationaux et étrangers ont été enlevés.

La disparition de la journaliste française, qui avait réalisé par le passé des reportages au Rwanda, au Kosovo, en Algérie et en Afghanistan, survient deux semaines après la libération de deux journalistes français, Georges Malbrunot et Christian Chesnot.

Les deux hommes ont été détenus pendant 124 jours en Irak par l'Armée islamique, groupe islamique lié à l'organisation d'Oussama Ben Laden.

M. Malbrunot a indiqué dans une entrevue au quotidien français *Le Figaro* que le groupe comptait dans ses rangs plusieurs sympathisants du dictateur déchu Saddam Hussein, témoignant d'une convergence entre les insurgés nationalistes et l'organisation terroriste.

Prolongation de l'état d'urgence

Ironiquement, l'administration américaine avait prétendu avant l'invasion de l'Irak que le régime en place collaborait avec Al-Qaeda, une affirmation démentie par la commission d'enquête américaine sur les attentats du 11 septembre. Cette convergence serait donc devenue réalité, du moins au sein de l'Armée islamique en Irak, en réponse à l'invasion.

La violence continue dans le pays, comme en témoigne la découverte hier dans le nord des corps de 18 ouvriers chiites exécutés après avoir cherché du travail sur une base américaine. Le gouvernement d'Iyad Allaoui a annoncé qu'il entendait prolonger d'un mois l'état d'urgence pour faciliter la tenue des élections, qui risquent d'être largement boycottées par la communauté sunnite.

Avec AFP, AP.

Les prix ? Écrapoutis !

V'LÀ LES SOLDES D'APRÈS-NOËL CHEZ BELL

Sympatico Intermédiaire

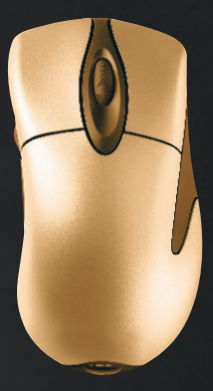

Naviguez à un prix renversant, sans bloquer votre ligne de téléphone !

19,95 $ par mois pendant 12 mois*1

+ 6 mois GRATUITS*2

de notre gamme complète de services de sécurité mis à jour automatiquement : **Antivirus, Coupe-feu, Anti-logiciels espions**

Mobilité

Prix choc !

Téléphones pliables à écran couleur à partir de 0 $†1

- Appels gratuits entre abonnés de Bell Mobilité†3
- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits Tout-en-un

6 mois d'appels locaux illimités gratuits†2

ExpressVu

Regardez ce que vous voulez, quand vous le voulez !

- Fonctions pause et reprise instantanée de la télé EN DIRECT
- Enregistrez jusqu'à 80 heures de programmation
- Image et son d'une qualité remarquable, avec notre service 100 % numérique

Une puissante offre !
Récepteur vidéo personnel **à seulement**
249 $‡ après crédits
Installation incluse
ÉCONOMISEZ 120 $

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services

Mobilité
SympaticoMC
ExpressVuMC
et économisez mois après mois avec **Le Forfait**^1 de Bell.

Le champion de l'économie !
5 $ par mois^2 pour 1 000 min d'interurbain au Canada et aux É.-U., 24/7

Vite ! Des offres d'même, ça arrive juste une fois par année !

Bell
Et bien simple.MC

bell.ca/offre • 1 888 558-2759 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Anjou Les Galeries d'Anjou (514) 353-0257
Belœil Mail Montenach (450) 446-7176
Brossard Mail Champlain (450) 465-8759
Châteauguay Centre régional Châteauguay (450) 691-7665
Coaticook 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre (819) 849-9997
Cowansville Domaine du Parc (450) 263-4444
Delson 5, route 132 (450) 635-9999
Dollard-des-Ormeaux 3352, boul. des Sources (514) 684-6846; 3699, boul. St-Jean (514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil 84, boul. Harwood (450) 424-1416
Dorval Les Jardins Dorval (514) 631-1222
Drummondville 2265, boul. St-Joseph (819) 478-5178; Promenades Drummondville (819) 474-4433
Gatineau Promenades de l'Outaouais (819) 246-2355
Granby Galeries de Granby (450) 777-4058
Hull Galeries de Hull (819) 771-2716
Joliette Les Galeries Joliette (450) 755-5533
LaSalle Carrefour Angrignon (514) 364-3071
Laval 1655, boul. St-Martin Ouest (450) 680-1010; Carrefour Laval (450) 681-3344; Carrefour Laval (kiosque) (450) 978-7133; Centre Laval (450) 680-2355
Longueuil Place Longueuil (450) 679-4558
Montréal Boul. Décarie (angle Jean-Talon) (514) 739-7777; 9280, boul. de l'Acadie (514) 385-0770; 5187, avenue Papineau (angle Laurier) (514) 526-2020; 892, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-6686; Centre Rockland (514) 340-1269; Place Alexis-Nihon (514) 939-2439; Place Dupuis (514) 844-1313; Place Versailles (514) 353-8847; Plaza Côte-des-Neiges (514) 342-5444; Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée) (514) 270-1155
Montréal-Nord Place Bourassa (514) 322-3202
Mont-Tremblant 517, rue de St-Jovite (819) 681-0404
Pointe-aux-Trembles 12530, rue Sherbrooke Est (514) 645-4455
Pointe-Claire Fairview Pointe-Claire (514) 630-4992
Repentigny 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455; Les Galeries Rive-Nord (450) 657-4455
Rosemère 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838; Place Rosemère (450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256
Sherbrooke 2700, rue King Ouest (819) 823-9994; Carrefour de l'Estrie (819) 565-1605
Sorel Les Promenades de Sorel (450) 742-6789
St-Bruno-de-Montarville Les Promenades St-Bruno (450) 441-1535
Ste-Agathe-des-Monts 80A, boul. Morin (819) 321-0265
St-Eustache Place St-Eustache (450) 623-8500
St-Hubert 5190, boul. Cousineau (450) 676-9919; 3879, boul. Taschereau (450) 926-2020
St-Hyacinthe Galeries St-Hyacinthe (450) 778-1749
St-Jean-sur-Richelieu 391, boul. du Séminaire Nord (450) 348-5210; Carrefour Richelieu (450) 349-4400
St-Jérôme Le Carrefour du Nord (450) 431-3926
St-Laurent La Place Vertu (514) 335-2355
St-Léonard 6050, boul. Métropolitain Est (514) 257-9292; Centre Le Boulevard (514) 376-2288
Terrebonne Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985
Tracy 604, route Marie-Victorin (450) 746-7777
Trois-Rivières 5691, boul. Jean-XXIII (819) 376-6849; Centre Les Rivières (819) 691-0482
Victoriaville 567, boul. des Bois-Francs Sud (819) 357-7777; La Grande Place des Bois-Francs (819) 357-5776

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité et les détaillants autorisés : FUTURE SHOP, La Cabine Téléphonique, Dumoulin, Stéréo Plus, Son X Plus, RadioShack (Excluant Mobilité)

Offre ExpressVu disponible aussi : Centre Hi-Fi

Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. *1L'offre prend fin le 16 janvier 2005 et s'adresse aux nouveaux abonnés Sympatico. Sujet à un engagement de 1 an. Le tarif mensuel alors courant (maintenant 29,95 $) s'applique par la suite. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Capacité de 2 Go de téléchargement par mois; frais pour téléchargement en sus. *2Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. Le tarif mensuel alors courant (maintenant 12,90 $) s'applique par la suite. †1L'offre prend fin le 16 janvier 2005. Sujet à un engagement de 3 ans. †2Sujet à un engagement de 3 ans. †3Sujet à un engagement min. de 2 ans. S'applique aux appels faits à partir du Canada vers le Canada ou les États-Unis dans la zone de couverture de Bell Mobilité ou de ses partenaires, sinon des frais d'itinérance s'appliquent. Le tarif alors courant pour les appels interurbains et locaux s'applique par la suite. ‡L'offre prend fin le 31 janvier 2005. Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 5920 (399,99 $) moins les crédits d'équipement de 120,99 $ et de télé à la carte de 30 $ avec un engagement de 2 ans; disponible avec nouvelle activation. Le système doit être activé avant le 20 février 2005. Crédits appliqués sur le compte, avant les taxes; prévoir de 6 à 8 semaines. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Vénus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 $ par commande. Pour acheter et activer un système, une pièce d'identité avec photo valide doit être présentée et une préautorisation sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire doit être donnée. ^1Offerts avec les services et forfaits sélectionnés de Bell aux clients résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 888 558-2759 ou visitez bell.ca/forfait. ^2S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille^MC au Canada et aux États-Unis. Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

3280943A